60¢
plus TPS

LA LIBERTÉ

Volume 78 n° 50 Saint-Boniface, du 13 au 19 mars 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



Enfin reconnu!

Le gouvernement conservateur d'Ottawa reconnaît le fondateur du Manitoba, Louis Riel, celui qu'on a pendu en 1885 pour haute trahison. Page 3.

La parité au préscolaire

Le rapport du Groupe de travail sur les services de garde francophone recommande la création de 417 nouvelles places en garderie. **Page 11.**

Du hockey propre

La Hanover-Taché va étudier un nouveau rapport qui recommande la réduction des joueurs importés et un meilleur contrôle sur les bâtons élevés. **Page 17.**

Attention, cholestérol!

À l'occasion du mois de la nutrition, une diététicienne de la clinique Youville fait le point sur cette substance organique controversée. **Page 19.**



photo: Jean-Pierre Dubé

Le déracinement des Collet

La nomination à Ottawa comme sous-secrétaire d'État adjoint est une étape dans une carrière de haut fonctionnaire, mais c'est aussi, pour la famille de Roger Collet, un déracinement et une occasion de grandir. Page 7.

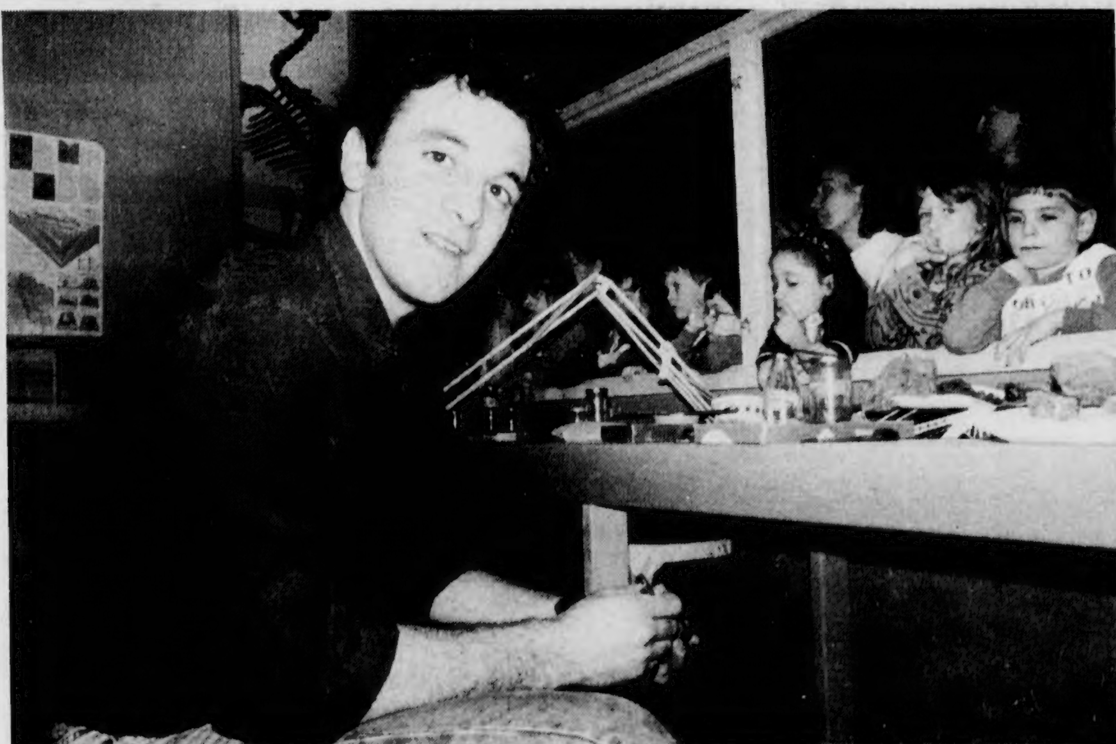


photo: Laurent Gimenez

Un casse-tête préhistorique

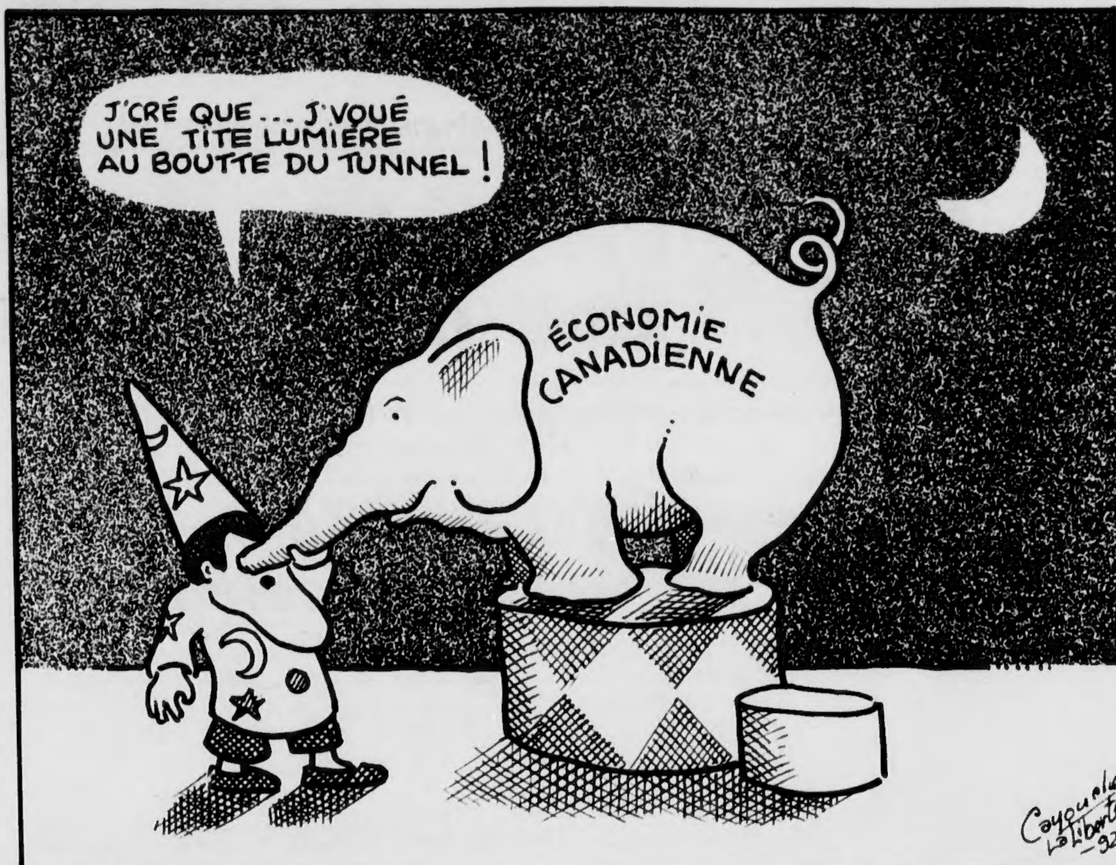
Le bénévole Michel Vourch passe plusieurs heures par semaine à gratter, découper et brosser des morceaux de plâtre. Il participe à la reconstitution d'un squelette de dinosaure albertain au Musée de l'homme et de la nature. Page 14.

Citation de la semaine

«Il est difficile de ne pas penser qu'on a pas été manipulés.»

Le président de la Société franco-manitobaine, Georges Druwé, au sujet de la décision du secrétariat d'État de ne pas signer l'Entente Canada-Communauté telle que négociée. **Page 6.**

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Jeannine Roy. Page 11.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Agnès Mao-Tougas. Page 19.

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER, Robert DUSSAULT
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823**. Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

Ici et ailleurs

TV5 disponible à 90 %

Ottawa - Dès le 1er avril, TV5 sera disponible dans toutes les communautés francophones de l'extérieur du Québec comptant 5 000 habitants et plus. Lorsqu'une entente sera conclue avec les deux plus grands câblo-distributeurs du Canada anglais, 90 % des foyers francophones de l'extérieur du Québec auront accès à TV5. Environ quatre foyers câblés sur cinq, surtout dans l'est ontarien et dans le nord du Nouveau-Brunswick, ont présentement accès à TV5. Au Manitoba, la chaîne européenne est disponible sur une partie du territoire de Winnipeg. (APF)

Louis Riel reconnu

Hull - Lors d'un récent congrès d'orientation, une résolution adoptée prévoit que le Parti libéral du Canada présentera un projet de loi à la Chambre des Communes afin de réhabiliter à titre posthume et de reconnaître Louis Riel comme père de la Confédération canadienne. La résolution a été proposée par le sénateur manitobain Gildas Molgat.

Inquiets pour les forêts

Ottawa - Quatre Canadiens sur cinq estiment que la coupe à blanc est une mauvaise pratique d'aménagement forestier, alors que seulement un forestier professionnel sur cinq est de cet avis, révèle un sondage réalisé en novembre dernier. Les Canadiens sont moins préoccupés qu'il y a deux ans par l'impact des pluies acides sur la forêt, alors que la menace d'une mauvaise gestion est considérée comme la plus grande. (APF)

Le rapport est déposé

Vancouver - Après neuf mois de gestation secrète, le gouvernement néo-démocrate a déposé le rapport du Comité spécial sur l'éducation en langue minoritaire officielle de la province. Un processus consultatif aura maintenant lieu jusqu'au 30 juin. Le rapport propose la création de trois conseils scolaires régionaux pour le sud et la région côtière de la Colombie-Britannique, l'île de Vancouver, et le nord de la province à Prince George. La population étudinate francophone pourrait passer de 2 300 à 6 000. La date de la mise en oeuvre de la gestion est fixée au 1er juillet 1993 avec l'élection des conseillers scolaires en novembre 1993. Coût de l'opération: 3,4 millions $ (APF)

Travailler de plus en plus

Ottawa - La proportion d'étudiants à temps plein détenant un emploi est passée de 31% à 39 % entre 1980 et 1990, indique Statistique Canada. Le taux a surtout augmenté chez les 20 à 24 ans, passant de 29 % à 43 %. (APF)

Un changement et une maturité au pays

Louis Riel reconnu comme fondateur du Manitoba

Plus d'un siècle après la pendaison du leader métis Louis Riel, le gouvernement fédéral a finalement décidé «de reconnaître le rôle unique et historique de Riel à titre de fondateur du Manitoba et sa contribution à la Confédération».

La motion préparée en consultation avec le Conseil national des Métis et les deux partis d'opposition fait état du rôle de Louis Riel dans les négociations devant mener à l'accession du Manitoba au statut de province en 1870, et souligne «qu'il a payé de sa vie le fait qu'il était à la tête d'un mouvement qui a lutté pour le maintien des droits et libertés du peuple métis».

C'est le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, qui a présenté la motion en Chambre le 10 mars dernier en présence d'une quarantaine de députés et des leaders métis du Manitoba. Cette motion vient en quelque sorte corriger une injustice aux yeux des Métis et des francophones, et rétablit Louis Riel dans son rôle de grand leader métis.

Ironiquement, c'est un autre gouvernement conservateur, celui de John A. MacDonald, qui autorisa la pendaison de Louis Riel, après que celui-ci fut reconnu coupable de haute trahison par un tribunal de Régina.

Riel fut pendu le 16 novembre 1885. Cette pendaison de Riel allait hanter pendant longtemps le Parti conservateur, qui ne réussit jamais à prendre solidement pied au Québec avant l'arrivée à sa tête du premier ministre Brian Mulroney.

Tout en soulignant que cette reconnaissance de l'influence exercée par Louis Riel sur l'histoire du pays «est un geste d'une importance symbolique énorme aux yeux des Métis du Canada», M. Clark a ajouté que le gouvernement entendait reconnaître également par cette résolution «la place importante qu'occupent les Métis au sein de la société canadienne».

Si le gouvernement reconnaît maintenant à Louis Riel le titre de «fondateur du Manitoba» il ne va pas jusqu'à lui conférer le titre de Père de la Confédération. La résolution reconnait à tout le moins «sa contribution à la Confédération».



photo: La Liberté

Neil Gaudry, député provincial de Saint-Boniface: «C'est un beau pas en avant. Mais la résolution ne va pas assez loin. J'aurais aimé le voir comme LE fondateur du Manitoba, et non pas un des fondateurs, et voir aussi la réhabilitation comme un des Pères de la Confédération.»

La résolution souligne aussi le fait qu'après avoir négocié l'entrée du Manitoba dans la Confédération, Louis Riel fut élu à trois reprises à la Chambre des communes.

Le fait que le gouvernement ne reconnaisse pas formellement Louis Riel comme un Père de la Confédération ne diminue en rien la portée de la résolution, a dit M. Clark aux journalistes, «mais j'espère que cela ne va pas diminuer l'importance historique de l'action pris par la Chambre des communces». Selon M. Clark, cette résolution reflète un «changement» et une «maturité» au pays.

Seule ombre au tableau, le député conservateur Pat Nowlan, représentant la circonscription d'Annapolis Valley en Nouvelle-Écosse, a grogné son mécontentement en Chambre devant «cette façon de réécrire l'histoire du jour au lendemain».

Il s'est demandé jusqu'où il fallait remonter dans le temps pour reconnaître les torts d'un gouvernement. Selon lui, la résolution Riel n'est qu'un «gaspillage de temps pour corriger l'histoire et des événements qui ont eu lieu il y a 120 ans». (APF)

Le Manitoba, selon l'auteur Marcien Ferland

«La seule province qui peut se vanter d'avoir un père»

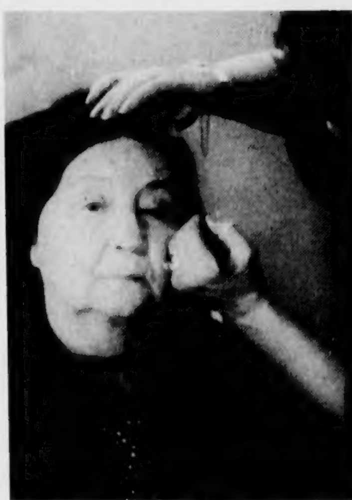
«Le gouvernement conservateur reconnaît avoir pendu le fondateur d'une province, avance Marcien Ferland, l'auteur de «Au temps de la prairie», une pièce sur les événements de 1869-1870 au Manitoba. Ça veut dire que la prise d'armes des Métis était légitime.»

C'est une victoire pour les Métis, clame le résidant de Saint-Vital, «ça veut dire qu'ils sont un peuple, ça donne du poids à leurs revendications territoriales.»

Joseph Riel, un descendant de la famille, est d'accord. «Le gouvernement devrait s'engager à négocier de bonne foi. On peut lire entre les lignes de la résolution lue en Chambre: c'est reconnaître que le gouvernement était en faute. Mais Les injustices du passé ne peuvent pas être changées.

«Si on prend ça comme la base, il sera intéressant de voir comment ça va définir les questions à venir: la langue, les réclamations territoriales.»

Le résidant de Saint-Norbert, âgé de 32 ans, est l'arrière-petit-neveu de Louis Riel. «La Maison Riel à Saint-Vital, c'est la maison de Joseph Riel, mon arrière-grand-père. Mon père est né dans cette maison. C'est ma grand-mère qui l'a vendue au gouvernement. On allait là tous les dimanches visiter ma grand-mère.»



Archives La Liberté

Augustine Abraham, descendante de la famille Riel, se fait maquiller pour le rôle de la mère de Louis Riel, dans Au temps de la prairie, en 1985.



Marcien Ferland: «J'applaudis ce que le gouvernement a fait.»

Louis Riel pourra devenir encore plus présent dans l'histoire canadienne. Selon Marcien Ferland, «on est la seule province qui peut se vanter d'avoir un père. Il n'était pas seul, mais il était le chef.

«Le Manitoba est aussi la seule province à être fondée par des autochtones, par des gens qui viennent d'ici. Les autres provinces ont été fondées par des Européens ou leurs descendants.

«Le Canada n'avait aucun droit sur la terre. Les occupants ont décidé de prendre les armes pour former un gouvernement, parce qu'il n'y en avait pas. C'est la chose au monde la plus naturelle pour assurer l'ordre.

«Il défendait aussi le droit des anglophones, ici, qui étaient en minorité. Le Manitoba est la seule province au Canada dont la pierre angulaire constitutionnelle est le bilinguisme, la dualité des cultures. C'est dans la Liste des droits.

«Les Métis ont tout obtenu de la Liste des droits, sauf l'amnistie. La tête à Riel a été mise à prix après l'exécution de Scott. On a terrorisé sa famille, on a chassé les Métis dans l'Ouest.

«Voici une retombée importante (de la reconnaissance rendue par le Parlement). On a ouvert la voie aux Canadiens, anglais comme français, de reconnaître en Riel un héros, dans le sens classique du mot. Voici un homme qui a risqué sa vie pour une cause noble, la terre, l'égalité, le droit, et pour l'amour de ses compatriotes.

«La jeunesse s'accroche à des athlètes, des gens qui n'affrontent aucun danger. Ça permet aux profs de dire aux écoliers: Riel est un héros de taille.

Jean-Pierre DUBÉ

Voir autre texte en page 12.

ÉDITORIAL

La trahison de Robert de Cotret

Il n'y a pas de doute, on s'est fait avoir. L'Entente Canada-Communauté promise à deux reprises par le ministre Robert de Cotret s'est soldée par une aide de 1,2 millions $ sur deux ans.

Après trois ans de consultation et de négociation, une décision unilatérale venue d'en haut, on ne sait pas trop d'où. En tout cas, le secrétaire d'État ne s'est pas montré pour répondre aux questions.

Vous direz que ce n'est pas exactement des poussières. Et c'est vrai que, 1,2 millions $, c'est une belle somme. Mais que fera-t-on des attentes créées depuis trois ans se rapportant à des projets nécessitant de dix à 20 fois ce genre de financement?

Les fonctionnaires du secrétariat d'État continuent de dire qu'une entente est possible. Il ne faut pas les croire.

Ils encouragent même la communauté à accepter une entente comprenant les grands principes mais aucun chiffre. On nous prend pour qui?

Le directeur régional à Winnipeg, Michel Lagacé, a le culot de demander si, comme communauté, nous ne sommes pas surstructurés. Il se permet même de faire la leçon sur l'importance de prioriser, après que la communauté a mis trois ans à s'entendre sur une priorisation demandée par son ministère. Il nous invite enfin à s'entredéchirer pour les subventions courantes. Merci beaucoup.

La vérité, c'est que les bleus veulent réduire leurs dépenses. Aux frais de n'importe qui. Mais ce qu'ils veulent surtout, c'est temporiser.

Annoncer une aide d'environ 15 millions $ aux Franco-Manitobains en des temps économiques pareils, l'année avant des élections fédérales, c'est s'exposer à perdre encore des points dans les sondages. Les conservateurs sont déjà autour des 11 % et en chute libre.

Ce n'est pas vrai qu'il va y avoir une entente dans deux ans. Dans un an, il y aura des changements au pouvoir à Ottawa. Autrement dit, vous recommencerez, si ça vous chante, avec un autre gouvernement. C'est du cynisme.

Comme Franco-Manitobains, reconnaissons que nous faisons partie des irritants nationaux. Comme les langues officielles pour les anglophones, comme le Programme de contestation judiciaire pour les provinces, surtout celles qui continuent de violer l'article 23, dix ans après son adoption, deux ans après un jugement très clair de la Cour suprême.

Il est à souhaiter que la Société franco-manitobaine reconnaisse qu'elle a été trahie par Robert de Cotret, que les communautés ont été entraînées dans un processus long et difficile, qui a allumé bien des espoirs, mais qui ne mènera pas ailleurs que sur des tablettes.

Il est à souhaiter que la SFM ne fera pas le jeu d'Ottawa. Préoccupé par la question québécoise, le gouvernement national a négligé de faire semblant de croire à la minorité franco-manitobaine.

Il est temps de le répéter aux Québécois: quoique vous faites pour vos anglophones, voici comment on se fait traiter au Canada. Voici comment on se fait vraiment traiter.

Jean-Pierre DUBÉ

passé/PRÉSENT


Yves Chartrand

Un p'tit spécial pour la fin

La chronique Passé/présent en est à ses derniers milles. À compter d'avril, cet espace fera place à une chronique d'actualité nationale dont les informations proviendront en grande partie de l'Agence de presse francophone.

Il est évidemment possible, et ce fut le problème avec Passé/présent, que l'espace soit utilisé à l'occasion pour communiquer de précieuses informations à nos lecteurs, comme ce fut parfois le cas depuis 18 mois.

Je ne sens plus le besoin d'avoir une chronique aussi personnalisée qu'à mes débuts à La Liberté. De plus, avec les développements des derniers mois, je n'en ai tout simplement plus le temps!

Donc, pour terminer la chronique actuelle, j'ai pensé vous offrir au cours des deux prochaines semaines un sujet ni passé ou présent, mais bien futur. Ça pourrait en fait s'appeler Retour vers le futur I et II.

Voyez-vous, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le controvers Preston Manning le 9 mars à l'occasion du lancement de son livre The New Canada.

De passage à Winnipeg, le chef du Reform Party a répondu à mes questions sur le bilinguisme et la place du français au Canada.

Ne vous attendez pas à des révélations fracassantes. Il est bon toutefois que les lecteurs de La Liberté sachent clairement de quel bois le politicien d'origine albertaine entend se chauffer une fois élu député à Ottawa.

La semaine suivante, ce sera au tour de Don Braid, un columnist albertain d'envergure nationale, de répondre à mes questions sur Preston Manning.

Encore une fois, l'occasion est que Don Braid et son épouse Sydney Sharpe viennent de faire paraître le livre intitulé Storming Babylon: Preston Manning and the rise of the Reform Party.

Aucun doute que Preston Manning va bouleverser la carte électorale canadienne lors des prochaines élections. Vaut mieux lui parler tout de suite que de faussement espérer qu'il ne soit pas là. Ce ne sera pas le cas.

Au Nouveau-Brunswick, certains hebdos francophones ont cherché à ignorer le Confederation of Regions Party lors des dernières élections. Mal leur en prit, le COR est maintenant l'opposition officielle!


photo: Sylviane Lanthier

Bienvenue au nouveau-venu!

Depuis quelques semaines déjà, les lecteurs de La Liberté ont pu faire connaissance avec une nouvelle signature, celle de Robert Dussault. Le Québécois de 28 ans est diplômé en journalisme du Cégep de Jonquière. L'arrivée de Robert Dussault, en poste à La Liberté depuis la mi-janvier, a été rendue nécessaire par le retour à temps partiel seulement de Sylviane Lanthier, qui était en congé de maternité depuis mai 1991, et le départ de Karine Beaudette à la fin de 1991.

La petite histoire du Manitoba

par René Ammann

Mars

13 — 1816
Cuthbert Grant écrit à A. Fraser: un rassemblement métis est organisé pour supporter les opposants aux colons qui s'installent à la rivière Rouge.

14 — 1822
* Le bison rapporté par les Indiens est échangé contre des perles qui orneront leurs vêtements, de l'alcool, du tabac, des aiguilles, des armes et des munitions.

15 — 1827
* La paroisse de Sorel (Québec) compte à elle seule 500 candidats pour les canots de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Déjà en 1841, la profession de voyageur sera passée de mode et le recrutement deviendra plus difficile.

16 — 1883
Louis Riel obtient sa citoyenneté américaine à Helena, au Montana. Il avait du attendre la fin du décret canadien qui le condamnait à l'exil avant de faire sa demande.

17 — 1816
Colin Robertson de la Compagnie de la Baie d'Hudson s'empare du fort Gibraltar de la Compagnie du Nord-Ouest. Il recevra plus tard l'ordre de Selkirk d'expulser la Compagnie du Nord-Ouest du fort Pembina.

18 — 1857
Lecture aux Communes à Ottawa d'une pétition venant du conseil municipal d'Argenteuil demandant que la colonie de la rivière Rouge soit intégrée au Canada.

19 — 1885
Fête de St-Joseph, patron national des Métis. La maison de Norbert Delorme devient la forteresse de la résistance armée métisse. Les pétitions ne sont pas suffisantes pour que soient reconnus les droits des Métis.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Une considération suicidaire!

Monsieur le rédacteur,

«L'Anglo-Québécois qui exige de se faire servir en anglais chez un commerçant situé dans un quartier anglophone de Montréal, considérons-nous qu'il est radical ou impoli?», demandent Camil Hamel et Denis Brodeur dans votre numéro du 21 février.

Ni l'un ni l'autre, simplement suicidaire.

Lucien Paquin
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 29 février 1992

Lettres

Les condoms entraînent la contagion

Monsieur le rédacteur,

Le 14 février dernier, la télévision et la radio françaises annonçaient ce qui semblait être une bonne nouvelle: on distribuait gratuitement et «avec le sourire» une carte de la St-Valentin à chaque étudiant(e) des universités, Red River College et autres écoles du grand Winnipeg, et cette carte contenait un cadeau «bien spécial pour des amoureux», soit un condom! Incitation à la luxure et décision de l'amour vrai ouvert au don de la vie.

J'espérais entendre ou lire quelques protestations autorisées; n'ayant eu vent d'aucune, je me permets de rapporter ici ce que j'ai lu récemment à ce sujet:

«L'Organisation mondiale de la Santé a clairement établi qu'éviter la contamination relève d'un comportement sexuel responsable: des relations hétérosexuelles, monogames avec partenaire non infecté, ou l'abstention; en novembre 1989, lors de la 4e Conférence internationale organisée par le Conseil Pontifical des services de la Santé sur le sida, il y fut dit qu'en conseillant ce préservatif, «on expose réellement la société au grave danger d'une diffusion plus vaste de la contagion, soit en raison du moyen peu sûr proposé, soit parce que, de fait, ce moyen favorise des comportements susceptibles de causer une nouvelle propagation de la contagion... On risque d'occulter dans la conscience des citoyens, surtout chez les jeunes, la valeur intrinsèque de certaines bases de la société: la vie conjugale, le respect de la santé de l'autre... au détriment du bien commun».

C'est là aussi que Mgr Florenzo Angelini, archevêque, a déclaré: «Fournir ou conseiller l'usage des préservatifs de la part des États (ou comités) est un acte hypocrite, déloyal, antiéducatif. C'est un acte irraisonné; il ne sert pas à combattre la maladie et permet au contraire qu'elle se développe bien plus rapidement qu'on ne l'imagine». (1)

Et le journaliste d'ajouter «Il serait bon de dire à notre jeunesse que la sexualité est quelque chose de grandiose, un don de soi qui ne peut atteindre sa plénitude que dans le mariage indissoluble, et qu'à la sexualité est lié l'enfant, source d'espérance». (2)

Par conséquent, la chasteté vécue est une nécessité pour tous les humains, dans le respect de l'autre, et la meilleure façon de prévenir les maladies sexuelles. N'oublions pas aussi que la vertu de pureté devrait être l'apanage de l'adolescence... et de la jeunesse; il y a tant de beaux exemples dans la vie des saints, tels saint Gabriel de l'Adolorata et sainte Maria Goretti.

Il y a surtout l'exemple de la sainte Famille laquelle a porté cette vertu à un éminent degré de perfection, saint Joseph ayant respecté la virginité de son épouse Marie, avec une indéfectible fidélité. Ainsi nous l'enseigne la tradition de l'Église, basée sur l'enseignement formel des saints Apôtres qui ont, eux-mêmes, reçu cet enseignement de Jésus lui-même.

Comprendra qui veut...

Sincèrement

Germaine M. Boily
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 28 février 1992

(1) Citations tirées de l'Homme Nouveau, no. 1034, p. 14.

(2) Idem.

Coup d'oeil national



Le départ d'un prêtre chaleureux

Monsieur le rédacteur,

C'est ce mardi 3 mars que j'ai appris le décès de Mgr Gérard Gervais, p.d., autrefois curé de la paroisse Saint-Eustache, au Manitoba.

Cette nouvelle apprise brusquement m'a serré le coeur. J'aimais bien Mgr Gervais. Il m'avait marqué profondément par sa piété sacerdotale, son sens inné de la prédication. Il remplissait sa tâche avec zèle. Sa ponctualité était digne de tout éloge. Il est l'une des personnes à qui je dois ma vocation religieuse.

Je me souviens bien de lui. C'était une chance pour nous du diocèse de Winnipeg d'avoir un prêtre de cette trempe dans notre paroisse (1942-60). Par générosité, il avait accepté de quitter sa province d'origine. Je n'ai jamais oublié cet homme de Dieu. Chaque matin, on le voyait avant sa messe, faire sa méditation. Le jeune abbé d'alors servit d'abord d'aide à Mgr Joseph-Aldéric Bastien, de pieuse mémoire.

Les années ont passé. Les occasions de se rencontrer ne se sont pas multipliées mais la chaleur de son accueil est restée proverbiale. Mgr Gervais était des plus heureux de me revoir. Merci!

Qu'il entre au plus tôt au port céleste!

Léon Ménard, c.s.v.
Rigaud (Québec)
Le 3 mars 1992

Les Soeurs Grises pas les premières

Monsieur le rédacteur,

Âmes charitables qu'elles sont, les Soeurs Grises ne m'en voudront sans doute pas trop trop de souligner le fait qu'elles n'ont pas été les premières à enseigner des cours d'économie domestique dans l'Ouest canadien, comme cela est affirmé dans le quiz de La Liberté du 6 mars 1992.

Durant l'hiver de 1826-1827, soit quelque 18 années avant l'arrivée des Soeurs Grises à la Rivière-Rouge, une «Canadienne» (Mgr Provencher ne précise pas le nom de cette collaboratrice laïque) a montré aux femmes métisses comment faire de l'étoffe avec de la laine de bison, la seule alors disponible. Les femmes du pays ont certes profité des leçons puisque, après le départ de la collaboratrice, elles en tissent seules plus de 30 verges.

Si ces premiers cours ont été d'une courte durée, ce n'était que partie remise. Dès le 20 juin 1838, soit six ans moins un jour avant l'arrivée des religieuses, Ursule Grenier et la veuve Lapalice (née Marguerite Chesnay), deux tisserandes venant de Montréal, mettent sur pied la première école technique de l'Ouest canadien.

L'école technique a duré trois ans à peine. En juin 1841, lorsque la Compagnie de la Baie d'Hudson décide de ne plus défrayer les salaires des deux tisserandes, Marguerite Chesnay va travailler pour le marchand Andrew McDermot. Pour sa part, Ursule Grenier accepte le poste de cuisinière de Mgr Provencher.

Autre fait intéressant, lorsque les Soeurs Grises prennent en main l'école primaire de Saint-Boniface en 1845, c'est Ursule Grenier qui enseigne le métier de fileuse chez les Soeurs Grises. Ursule Grenier a épousé Jean-Baptiste Valiquette, vraisemblablement avant 1860. Elle est décédée à Saint-Anne-des-Chênes (Manitoba) le 26 juillet 1872 à l'âge de 65 ans.

On peut retrouver toutes ces informations, et combien d'autres encore sur les débuts de notre province, dans le premier tome de l'Histoire de Saint-Boniface, publié par les Éditions du Blé en mai 1991. Cet excellent livre, fruit d'un projet de recherche mené par la Société historique de Saint-Boniface, est toujours disponible dans les meilleures librairies de la province.

Lucien Chaput
Winnipeg (Manitoba)
Le 9 mars 1992

N.D.L.R.: Merci de l'information. Il est bon de noter que l'information était tirée du fascicule "Les Soeurs Grises et la colonie de la rivière Rouge". On y affirme: «Les Soeurs Grises donc peuvent se vanter d'être les premières femmes non-natives de l'Ouest à introduire l'économie domestique.» Faut croire qu'il y a des livres d'histoire meilleurs que d'autres! (YC)

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

L'Entente Canada-Communauté

«Il est difficile de ne pas penser qu'on a été manipulés»

L'automne dernier, la Société franco-manitobaine (SFM) recevait 400 000 $ du secrétariat d'État pour établir un plan d'action visant la mise en oeuvre des cinq grandes priorités (1), elles-mêmes définies par la communauté après un processus de consultation qui coûta quelque 100 000 $ (aussi subventionné par le secrétariat d'État).

Ces efforts s'inscrivaient dans le processus de négociation de l'Entente Canada-Communauté, que la SFM espérait voir signer sous peu. Mais l'annonce faite le 4 mars vient «remettre en question la réalisation des priorités», selon le président Georges Druwé.

Il n'y aura pas de nouveaux fonds en 1992-93 pour une Entente, explique Michel Lagacé, représentant à Winnipeg du secrétariat. À la place des millions attendus, il y aura pour les deux années à venir l'addition de 600 000 $ au 1,6 million $ dévolus aux organismes. Une «addition» à propos de laquelle Georges Druwé s'interroge, le budget global du secrétariat n'ayant pas augmenté, et n'étant pas certain, par ailleurs, qu'une partie de ces sommes ne sont pas déjà accordées à des organismes précis.

Ces derniers événements ne signifient pas que l'Entente soit reportée, tient à préciser Michel Lagacé: «Nous sommes d'accord pour signer une entente qui impliquerait 2,2 millions $ par an pendant deux ans». Le gouvernement accepterait aussi une entente de cinq ans si cette dernière ne précisait le financement que pour les deux premières années de son application. Bref: des ententes qui ne changeraient rien à l'annonce déjà faite, que la communauté l'endosse ou non.



Michel Lagacé et Diane Leclerq: en 1990-1991, le secrétariat d'État a versé 1,6 million $ directement à la communauté, 10 millions $ dans le cadre du programme de langues officielles en enseignement, 883 000 $ par le biais de l'entente Canada-Manitoba, sans compter d'autres subventions (des Défis, par exemple) versées par d'autres ministères.



photo: Sylviane Lanthier

Georges Druwé, président de la SFM: «Nous recevons ces temps-ci des messages contradictoires du gouvernement. Par exemple, on gagne quelque chose sur le plan constitutionnel, et en même temps on perd l'aide financière pour faire valoir nos droits devant les tribunaux.»

«Ce que nous voulons signer, maintient Georges Druwé, c'est l'Entente que nous avons négociée avec eux, avec leur support. Ce 600 000 $ n'a pas été négocié, on n'a pas été consulté... Il est difficile de ne pas penser qu'on a été manipulés dans cette histoire, alors qu'on nous avait laissé entendre que l'Entente était pratiquement finalisée.» La SFM tentera d'obtenir du ministre Robert de Cotret qu'il revienne sur sa décision. «600 000 $, ce n'est pas suffisant pour la mise en oeuvre des cinq priorités.»

On est cependant d'accord sur un point: ne pas révéler les sommes exactes impliquées dans l'Entente Canada-Communauté. La demande initiale de la SFM s'élèverait cependant à plus de 15 millions $, somme qui s'ajoute au 1,6 million $ déjà octroyé aux organismes. Une partie de ces argents concernerait directement le secrétariat d'État tandis qu'une autre partie proviendrait d'autres ministères fédéraux.

Entente ou non, Michel Lagacé rappelle que la communauté n'est pas sans outils: le processus de consultation et de concertation établi «demeure aux yeux du gouvernement un mécanisme valable pour établir un véritable partenariat»; l'Entente Canada-Manitoba «qu'on connaît mal et qu'on n'utilise pas assez» permet aux organismes d'aller chercher des sommes additionnelles; enfin le recours aux programmes de subvention d'autres ministères fédéraux figurent parmi ces «leviers importants».

Un exemple: la formation fait l'objet d'une étude financée par le secrétariat d'État, mais une fois le rapport terminé, «il n'est pas prévu que le secrétariat d'État finance tout ce dont la communauté a besoin.» La formation professionnelle concernerait le ministère de l'Emploi, la formation dans les arts celui des Communications... «Le message est très clair, résume Michel Lagacé. On ne peut pas tout faire. Et il est plus rassurant pour un organisme de diversifier ses sources de revenus.

«Quand on n'obtient pas les fonds espérés, la priorisation devient primordiale. Est-ce que le 1,6 million est intouchable, ou est-ce que l'ensemble des sommes (1,6 million plus le 600 000 $) serviront au suivi des priorités? Ce n'est pas à nous de dire comment répartir les budgets et comment rationaliser les services. Mais sommes-nous surstructuré comme communauté? La question se pose.»

Pour l'instant, la SFM consacrera le 600 000 $ seulement aux priorités. L'idée que les 2,2 millions $ soient distribués sur la base des priorités suscite beaucoup de prudence chez Georges Druwé:

«L'idée serait mal reçue chez les organismes. Si on lit entre les lignes, le gouvernement nous dit d'établir nos priorités entre nous et que l'argent sera moins abondant dans l'avenir, donc de rationaliser nos services. Il faudra qu'avec les organismes nous prenions le boeuf par les cornes pour voir ce qu'on peut faire. En ce moment, les organismes fonctionnent indépendamment les uns des autres.»

La SFM entend revenir à la charge «pour voir s'il n'y a pas d'autres façons d'en arriver à une Entente de cinq ans.» La perspective d'élections fédérales vient bouleverser l'échéancier: «Le prochain gouvernement sera peut-être moins sympathique aux communautés linguistiques, admet Michel Lagacé, et c'est un élément à tenir en compte dans la conclusion d'une Entente ou non.»

Sylviane LANTHIER

(1) La formation, le bureau de développement économique, le réseau d'agents de développement communautaire, les lieux physiques et le réseau de communication.

Liste des gagnants du calendrier-chanceux du Cercle Molière du mois de février 1992

Prénom	Nom	Billet #
Lloyd	Bass	820
René	Desaulniers	3305
Hector	Archambault	648
Émile	Hacault	3679
Huguette	LeGall	1725
Joël	Goulet	1688
Rose Pelletier	Mea Leblanc	2753
Jeanne	Guillas	888
Hélène	Bulger	1112
Mariette	Jutras	2081
Ronald	Séguin	3227
Hillary	Druxman	2554
Gilbert	Robin	538
Robert	Mousseau	2439
Daniela	Hops	3255
Clément	Fortier	1182
Roméo	Rondeau	3654
Roger	Collet	3242
Mariette	Jutras	2081
Jeanne	Desrochers	29
Jules	Chartier	1223
Alice	Palud	143
École	Lavallée	3577
Marjolaine	Pelletier	4111
Charles	Martel	3656
Albert	Vielfaure	3742
Irène	Arnaud	4585
Brigitte	Chaput	3680

Roger Collet sera sous-secrétaire d'État adjoint à Ottawa

L'art d'administrer sans se dissocier de ses origines

Ce n'est pas à tous les jours qu'un Franco-Manitobain est nommé sous-ministre adjoint au gouvernement fédéral. Et d'ajouter Roger Collet: «Ce n'est pas à tous les jours qu'on vient chercher quelqu'un en région, qui pourrait avoir une influence sur la politique nationale. C'est un renversement.»

Car normalement les hauts fonctionnaires des régions finissent dans la région, et les postes à Ottawa sont comblés par des candidats du centre du pays. Roger Collet sera, à compter d'avril, responsable du secteur Langues officielles et Traduction, comprenant quelque 2 000 employés, dont une majorité de traducteurs et d'interprètes.

Le secrétariat d'État comprend trois autres secteurs: Aide à l'éducation, Coordination de politiques, Finances et administration. Mais il pourrait y avoir des changements dans les prochains mois, annonce Roger Collet, le ministère étant en période de restructuration.

Du côté des langues officielles, le secrétariat d'État dirige trois programmes de base: Communautés de langues officielles (destiné aux groupes minoritaires anglophones et francophones), Promotion des langues officielles (pour les institutions non fédérales) et Relations internationales (surtout la recherche dans la terminologie).

À 49 ans, Roger Collet se dit prêt à relever un nouveau défi: «J'ai toujours été impliqué activement dans la communauté francophone. Du point de vue des motivations personnelles, il y a un lien direct (avec le nouveau poste).

«Du côté professionnel, c'est une étape. Quand t'as pris une série de postes et qu'on t'offre un poste plus senior, où le contenu, tu le connais et, en plus, il t'intéresse, c'est plus facile à prendre.»



Photo: Jean-Pierre Dubé

Roger Collet dans son bureau sur la rue Broadway à Winnipeg. «Revenir au Manitoba? Ce n'est pas impossible.»

Depuis 1987, Roger Collet est le directeur exécutif régional (Centre) du ministère des Communications. De 1981 à 1987, il a oeuvré comme direction régional (Manitoba) du secrétariat d'État.

«C'est motivant de penser que tu peux avoir de l'influence. C'est un domaine où j'ai de l'expérience et des connaissances. Au point de vue carrière, le poste après ça, c'est sous-ministre.»

Roger Collet sera sous peu chargé du dossier des ententes Canada-Communauté, comme celle que la Société franco-manitobaine tente depuis plusieurs mois de finaliser. Le futur sous-secrétaire d'État adjoint ne voit aucune difficulté à prendre l'affaire en main.

«Ça fait dix ans que je suis fonctionnaire au fédéral, et j'ai toujours eu des dossiers se rapportant à la communauté franco-manitobaine. J'ai été capable d'administrer sans me dissocier dans mon âme de mes origines. Quand j'ai été dans des postes où je pouvais favoriser le fait français, je l'ai fait.

«Le mot-clé est l'équilibre. Il y a des fonctionnaires qui deviennent paralysés, d'autres qui deviennent des vendus. Je n'ai jamais fait cette expérience-là. Mon profil au Manitoba a montré le contraire. Si j'ai eu les promotions que j'ai eues, c'est que je suis capable de faire la part des choses.»

Franco-Manitobain, Roger Collet entend le rester, même si lui et sa famille doivent se déraciner pour aller s'installer à Ottawa. «Ce n'est pas facile, on est des Manitobains pure laine. Je suis de Notre-Dame-de-Lourdes, et Yvette, mon épouse, est de Laurier. Et nous avons deux filles, âgées de 16 ans (Mylène) et 12 ans (Karine). Nos liens familiaux sont ici, nos liens de travail, nos amis.

«Il faut changer de maison, d'école, de quartier. Il faut partir de la communauté où on a vécu, où on a été très actifs (1). Ça commence à nous frapper. Mais c'est une démarche de famille, c'est une occasion de grandir.»

Jean-Pierre DUBÉ

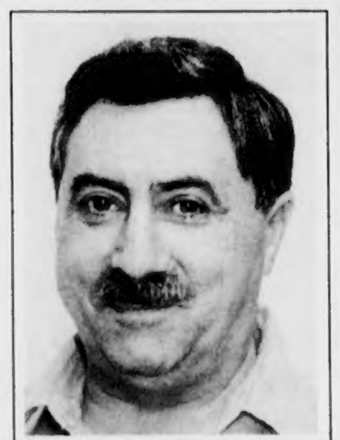
(1) Roger Collet a fait des études aux universités d'Ottawa, Saint-Paul et du Manitoba. Il a débuté sa carrière dans l'enseignement avant de se consacrer, pendant 17 ans, à la gestion des soins de santé au gouvernement provincial. Il a été président de la Société franco-manitobaine et de la Division scolaire de Saint-Vital.

Sainte-Agathe

Société franco-manitobaine

«On se parle...»

Louis ROBERT
Saint-Agathe



Personne-contacte.

Voici une personne qui n'a pas peur de travailler pour sa communauté! Il se nomme Louis Robert et habite Sainte-Agathe. Vous le connaissez sans doute. Il est le Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb (organisme dominant dans nos villages francophones) depuis trois ans. Il fait partie de cet organisme depuis près de vingt-huit ans. Il siège aussi comme vice-président au conseil de l'aréna. Louis fait partie du comité qui organise les «Cheyenne Days», la fête estivale de Sainte-Agathe. Il travaille également avec une équipe, depuis trois ans, pour attirer un site industriel dans son village. Lorsque ses enfants étaient à l'école, Louis présidait le comité de parents.

Lors des multiples rencontres, organisées pour les Ententes, Louis s'est montré intéressé à devenir la personne-contacte pour la SFM dans son village. La personne-contacte est le lien entre sa communauté et la Société franco-manitobaine. Elle travaille pour assurer une diffusion mutuelle des informations relatives à la vie française au Manitoba.

Pour Louis Robert, il est important de s'engager dans des activités francophones au Manitoba, autrement, dit-il, «on va perdre notre langue, on a déjà beaucoup de difficulté à la garder».

Il faut se mobiliser, comme nous le démontre si bien Louis. Félicitations pour tes efforts!



Des audiences publiques prévues au printemps

Usine de déchets: objectif 1993

Réduire le montant des déchets dangereux relâchés dans la nature ou abandonnés dans les entrepôts au Manitoba: tel est l'objectif de l'usine de traitement qui sera prochainement construite à Montcalm. Voici quelques précisions sur le projet.

Quand l'usine sera-t-elle construite et mise en service?

Tout d'abord, des audiences publiques auront lieu ce printemps, probablement à Montcalm et peut-être à Winnipeg. Si tout se passe bien, la construction débutera l'automne prochain et l'usine sera mise en service progressivement au cours de l'année 1993.

Où sera-t-elle bâtie et combien d'emplois seront créés?

Le site de 64 hectares se trouve sur la route 14, à environ 2 km à l'ouest du croisement avec la route 75. L'usine sera donc placée à environ 7 km des villages de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Letellier.

La province déboursera quelque 30 millions de dollars pour construire l'usine qui emploiera entre 25 et 35 personnes. Alun Richards, porte-parole de la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux, affirme que les deux tiers des employés seront recrutés localement et que les résidants de Montcalm auront la priorité.

Quels déchets seront traités et de quelle façon?

Tous les déchets toxiques industriels et domestiques sont concernés, qu'ils soient solides (pesticides, par exemple) ou liquides (solvants, résidus de nickelage, etc.). Exceptions: les produits radioactifs et explosifs (ils dépendent du fédéral) et les BPC (à cause de leur mauvaise réputation auprès du public).

Les déchets seront décontaminés par un procédé chimique et leurs résidus, mélangés à du ciment, seront soit stockés sur place, soit expédiés dans une autre province ou aux États-Unis. Il n'y aura pas d'incinérateur (coût trop élevé). Quant aux résidus liquides sans danger, ils pourront être évacués par les égouts.

Le centre de traitement devrait décontaminer environ 20 000 tonnes de substances toxiques par an sur les quelque 180 000 tonnes produites chaque année (plus de 80 % proviennent de Winnipeg).

Le centre de traitement pourra-t-il accueillir des déchets non manitobains?

Oui, venant d'autres provinces et éventuellement de l'étranger.

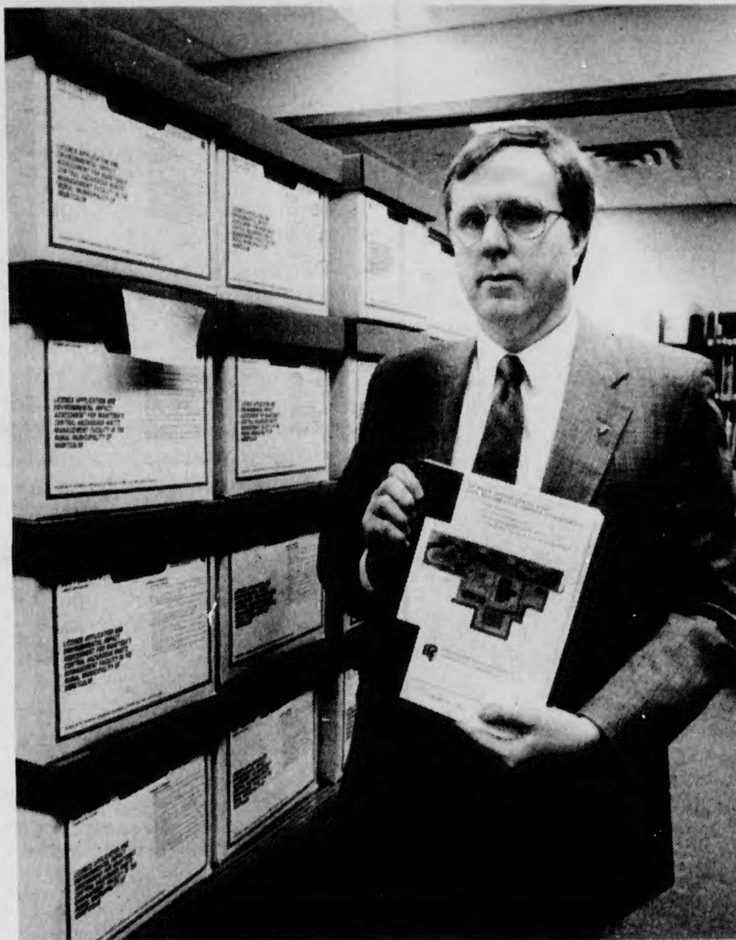


photo: Laurent Gimenez

Ces boîtes contiennent quelques-uns des documents accumulés depuis le lancement du projet d'usine. «Trois ans, ce n'est pas long, affirme Alun Richards. En Ontario, ça fait dix ans qu'ils en discutent et rien n'a encore été construit.»

D'un autre côté, une grande partie des déchets manitobains continueront de quitter la province car l'usine de Montcalm n'aura pas le monopole.

Quels sont les risques d'accidents?

Alun Richards affirme qu'il n'y a pas plus de risques que dans n'importe quelle usine au Manitoba. Par contre, les mesures de sécurité prévues sont très supérieures à la moyenne.

L'accident le plus à craindre, néanmoins, serait un feu dans l'entrepôt. En cas de fuite, l'épaisse couche de glaise souterraine devrait éviter l'irréparable. «Même si une petite flaque passait inaperçue, ça prendrait des millions d'années pour qu'elle atteigne la nappe phréatique», assure Alun Richards.

En ce qui concerne la circulation routière, on affirme que l'usine entraînerait une augmentation de 5 à 10 % seulement du nombre de camions sur la route.

Quel contrôle la communauté de Montcalm aura-t-elle sur le centre de traitement?

Une entente sera très prochainement signée entre la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux et la municipalité de Montcalm. Elle comprendra notamment les points suivants:

• Des représentants de Montcalm participeront à la gestion de l'usine.

• La valeur des terres environnantes et des produits agricoles sera protégée par le gouvernement.

• Le terrain devra toujours appartenir à la province. En revanche, des intérêts privés pourraient acquérir une partie de l'usine.

• Aucun agrandissement ou changement important des types d'opération ne pourra se faire sans l'accord de la communauté.

Laurent GIMENEZ

Légère hausse du budget à la Division scolaire de Saint-Boniface

Mais la facture du contribuable n'augmente pas

La Division scolaire de Saint-Boniface a adopté le 3 mars, son budget pour l'année 1992-1993. Malgré une diminution de 2,94 % de la subvention de base provinciale, la Division réussit à boucler un budget de 33 097 000 $, une légère augmentation (2 %) par rapport à l'an dernier.

Pour l'année 1992-1993, la subvention de base gouvernementale s'élève à 20 927 113 $, une diminution de 640 000 $ par rapport à l'an dernier. Cette diminution résulte de la nouvelle formule de financement instaurée par le gouvernement en novembre, qui tend à favoriser certaines divisions au détriment de d'autres.

Pour compenser les pertes subies par les divisions scolaires et leur permettre d'ajuster leur budget, le gouvernement leur alloue un octroi d'ajustement temporaire pour les années 1992-93 et 1993-94. La Division scolaire de Saint-Boniface reçoit donc une somme supplémentaire de 854 000 $ en 92-93. Cet octroi diminuera de moitié en 93-94 et n'existera plus l'année suivante.

Par ailleurs, la Division scolaire ira chercher 8,9 millions en revenus de taxes foncières, une légère augmentation qui, curieusement, ne se traduit pas en une augmentation de la taxe payée par les propriétaires.

Comme l'explique René Appelmans, directeur du service des finances, le montant de la taxe foncière est déterminé en partie par le provincial et en partie par la division scolaire. Or, en 1992-1993, le gouvernement diminue son prélèvement pour permettre à la division scolaire d'augmenter le sien.

Le taux de millième prélevé par le gouvernement passe donc de 10,12 à 9,12, tandis que celui de la division scolaire passe de 14,115 à 15,496 millième, ce qui se traduit par une augmentation totale de 0,38 millième. En 1992, un millième équivaut à 575 000 $ en taxes foncières dans la division de Saint-Boniface.

Or, en même temps, le pourcentage de la valeur des maisons sur lequel est calculé la taxe foncière diminue de 1,6 %. Dans le territoire de la Division scolaire, la valeur «taxable» moyenne des maisons passe donc de 37 300 $ à 36 200 $, ce qui résulte en une diminution de la facture moyenne de l'ordre de 10 à 15 $.

En janvier, les commissaires ont consulté les parents avant d'établir le budget final. Résultat: les parents sont d'accord avec une augmentation de un millième du taux de taxe pour permettre de maintenir les services. Et, comme l'explique René Appelmans, «le budget reflète cette demande des parents».

L'augmentation de 2 % du budget couvrira la hausse de certaines dépenses incompressibles: coût des services (eau, chauffage, électricité) et augmentation de la masse salariale résultant de changements d'échelons et de la parité salariale. Le budget d'achats de fournitures scolaires augmente quant à lui de 6 %.

Sylviane LANTHIER

Développement et Paix a recueilli 160 000 $ l'année dernière

Le Carême généreux de Saint-Boniface

Comme chaque année, l'organisme Développement et Paix mène sa campagne de prélèvement de fonds du Carême qui fournit une grande partie de ses revenus annuels. Si les églises restent le champ d'action privilégié, quelques écoles franco-manitobaines apportent aussi leur contribution.

Au Collège Louis-Riel, par exemple, certains élèves ne se sont pas contentés de placer les traditionnelles tirelires dans les classes. À la demande de Développement et Paix, six étudiantes ont confectionné deux bannières célébrant les 25 ans d'existence de cet organisme catholique d'aide au tiers monde.

De plus, le comité de sculpture sur neige du collège a fait don des 175 $ gagnés lors du concours du Festival du Voyageur. Un geste inattendu qui est allé droit au coeur de Sr Norma McDonald, animatrice de pastorale. «J'avais les larmes aux yeux», confie-t-elle.

Les élèves de l'école Taché apportent aussi, à leur façon, une pierre à l'édifice. Depuis environ quatre ans, ils parrainent Sr Brigitte Bissonnette, une oblate qui enseigne au Cameroun. Cette année, ils ont récolté quelque 2 000 $ qui serviront à acheter des livres pour la bibliothèque scolaire créée par «Tante Brigitte», ancienne institutrice à l'école Taché.

«La participation est libre, mais beaucoup de jeunes sont impliqués», explique la directrice de l'école, Renée-France Labossière. «Il y a même des parents qui nous envoient de l'argent.»

Le succès de l'opération semble en grande partie dû au fait que les étudiants soutiennent l'action concrète d'une personne qu'ils connaissent. «L'argent se rend directement à la personne et on sait exactement ce qu'elle achète avec. De plus, Tante Brigitte nous envoie régulièrement des lettres et elle revient ici à peu près tous les trois ans.».

La campagne de prélèvement de fonds menée par Développement et Paix pendant le Carême est loin d'être négligeable. L'année dernière, plus de 160 000 $ ont été recueillis dans le diocèse de Saint-Boniface. Un pour cent est resté sur place pour le fonctionnement du groupe diocésain et le reste a été envoyé au siège national à Montréal.

Le diocèse de Saint-Boniface est d'ailleurs le troisième plus généreux au Canada, avec une contribution proche des trois dollars par tête. Saint-Boniface est précédé par les diocèses de Gravelbourg et de Muenster, en Saskatchewan.

Le budget national de Développement et Paix s'élevait l'année dernière à 19 662 416 $. Environ 72 % de cette somme a servi à financer 263 projets de développement dans les Amériques, 160 en Afrique, 14 en Asie, et 23 projets internationaux. Le reste de l'argent est utilisé pour la promotion, l'éducation et l'administration de l'organisme.

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

Les deux bannières confectionnées par le groupe Jeunesse du monde du Collège Louis-Riel sont installées à la Cathédrale pendant le Carême. Les auteurs, étudiantes en 12e année sont, de gauche à droite: Ines Agoli, Julie Touchette, Nicole Girard, Joëlle Boisvert et Jaqueline Touchette. En arrière-plan à droite: Sr Norma McDonald, animatrice de pastorale.

SAINT-BONIFACE

Amnistie Internationale parle de la Yougoslavie

La prochaine réunion du groupe local d'Amnistie Internationale, le 19 mars, traitera de la situation politique sur le territoire de l'ex-Yougoslavie.

L'invité est Jure Manfreda, professeur à l'Université du Manitoba. Il analysera les récents développements du point de vue des droits de la personne. La rencontre débutera à 19 h au local 1001 du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Y.C.

La création de 417 places dans les garderies pour les francophones

La grande inconnue: la volonté gouvernementale

Le gouvernement a mis plus d'une année pour produire son rapport sur les garderies francophones, ensuite huit mois pour le traduire et l'imprimer. Comment de temps mettra-t-il pour en adopter l'orientation et pour mettre en oeuvre les recommandations?



photo: Yves Chartrand

Jeannine Roy du Groupe de travail: les données étaient un peu surprenantes.

Quand on sait comment le nouvel argent se fait rare chez les gouvernements, on peut se demander comment la province pourra créer 417 nouvelles places pour les francophones. C'est pourtant le nombre requis pour donner aux Franco-Manitobains la parité avec les services existants en anglais.

«C'était très important d'établir ça (un nombre proportionnel), affirme Jeannine Roy, membre du Groupe de travail sur les services de garde francophones, et représentante de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP). Les données étaient un peu surprenantes.»

On a révélé que les services unilingues en français étaient limités à 25 places, soit à la garderie Le P'tit Bonheur de Saint-Boniface. Les autres garderies offrent des services bilingues ou immersifs pour 164 autres enfants, lesquels ne répondent pas aux exigences d'un établissement francophone.

Alors que la seule garderie francophone a une liste d'attente impressionnante, on apprenait cette semaine que plus de 500 places sont vacantes dans les garderies anglophones de Winnipeg à cause des tarifs trop élevés.

«Les parents ne peuvent plus se permettre de payer, explique Jeannine Roy. Il pourrait y avoir un déplacement de certaines de ces places en faveur des francophones.»

Le Groupe de travail a également recommandé à la province d'adopter une politique exigeant que seuls des programmes de garderie unilingue soient mis en place dans les écoles françaises. À l'heure actuelle, les écoles Lagimodière et Pointe-des-Chênes dans la Rivière-Seine, par exemple, ont des garderies bilingues.

Le rapport signale aussi des lacunes du côté de la formation de travailleurs et travailleuses. Il faut s'assurer qu'il y ait du personnel de qualifié, ajoute Jeannine Roy, d'où la recommandation au gouvernement d'appuyer à long terme le Programme d'animation en garderie offert par le CUSB.

Dans le même sens, le Groupe de travail recommande que la province soutienne financièrement le Centre de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE) de la FPCP. Le Centre créé en 1989 épuisera cette année ses subventions de fondation issues de la Caisse d'aide du fédéral.

Le rapport suggère l'utilisation des fonds de l'Entente Canada-Manitoba, annoncée en 1990, pour relancer les services préscolaires pour les francophones au Manitoba.

«C'est un bon rapport dans son ensemble, souligne le directeur de la FPCP, Gérard Lécuyer. Il rejoint la plupart de nos recommandations, sauf la première pour nous.

«On avait demandé qu'il y ait au ministère une personne en autorité qui dirige toutes les dimensions du préscolaire en français. Ce n'est pas dans le rapport. On nous dit que ce n'est pas justifié à cause du petit nombre de places existant en français. Mais c'est précisément pourquoi on n'a rien, comparativement à la majorité. Il n'y a personne qui s'en occupe.»

La FPCP pourra mesurer la volonté gouvernementale par rapport aux recommandations dans quelques semaines. Le premier ministre Gary Filmon s'est engagé à rencontrer ses représentants avant l'assemblée annuelle du 26 mars, pour discuter du préscolaire.

Et de gestion scolaire? Sans doute que la FPCP voudra en parler. Le dossier continue à piétiner, selon Gérard Lécuyer. «On s'est engagé à attendre jusqu'à notre assemblée annuelle.»

Les nouveaux gouvernements de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique viennent de s'engager à accorder la gestion des écoles françaises à leur minorité dans la prochaine année.

Jean-Pierre DUBÉ



photo Robert Dussault

Pas d'éducation bilingue

La 9e session du Parlement jeunesse franco-manitobain avait lieu du 5 au 8 mars à l'hôtel de ville de Winnipeg. Plus de 80 jeunes francophones de la province ainsi que six étudiants en immersion française ont pu en apprendre d'avantage sur le fonctionnement du système parlementaire canadien. Sur les huit projets de loi présentés, trois ont été refusés, soit ceux sur les travaux communautaires, l'éducation bilingue et la démocratisation des écoles. Les conférenciers Raymond Bisson, Georges Druwé et Raymond Hébert sont venus discuter de dualité linguistique et de l'avenir du Canada. Roger Picton a été élu à l'unanimité comme premier ministre pour l'an prochain, succédant ainsi à Micheline Sabourin.

Selon le professeur Guy Lavallée

La vision de Louis Riel est toujours d'actualité

Guy Lavallée, originaire de Saint-Laurent, est l'un des grands spécialistes de la langue et de la culture métisses au Canada. Il y a quelques semaines, il a participé au Colloque Rupert's Land qui a réuni 150 experts à Winnipeg sur le thème des voyageurs et de la traite des fourrures.

Professeur à l'Université de la Saskatchewan, Guy Lavallée a lancé cette année un cours d'introduction aux études autochtones qui rejoint 250 élèves dans 37 endroits différents au moyen de la télévision.

«Il y a beaucoup d'intérêt pour les études autochtones, aussi bien de la part des Blancs que des autochtones. Ça répond à un besoin car les questions autochtones et métisses deviennent de plus en plus actuelles. On l'a vu avec la crise d'Oka, avec le lac Meech et maintenant avec les discussions constitutionnelles».

Loin de prédire la disparition inéluctable de la langue et de la culture métisses, Guy Lavallée estime au contraire que son peuple traverse depuis plusieurs années une phase ascendante de son histoire.

En témoignent, d'une part, l'intérêt du public pour les études autochtones et la prolifération du travail académique sur ce thème; mais aussi une sorte de «regain de vie» des Métis qui se traduit dans des initiatives comme la fête des Metis Days organisée chaque année à Saint-Laurent.

Mais où sont les Métis exactement et combien sont-ils? Guy Lavallée estime leur nombre à environ 5 000 dans l'Ouest canadien. Les hauts lieux sont Saint-Laurent, Saint-Eustache ou Saint-Ambroise pour le Manitoba, Batoche et Saint-Louis pour la Saskatchewan, d'autres endroits encore en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Partout, c'est la même langue que l'on parle: le michif, français pimenté de vocabulaire autochtone. «Bien sûr que ça se parle encore, soutient Guy Lavallée. Vous entrez chez une famille métisse à Saint-Laurent et le petit gars de trois ans parle michif. Mais c'est uniquement parlé au niveau local. Le michif n'est ni la langue du commerce ni la langue de l'école.»

Il n'en a pas toujours été ainsi. Le natif de Saint-Laurent rappelle qu'en 1850, sur les quelque 12 000 personnes qui peuplaient les terres de la Rivière-Rouge, environ 10 000 étaient métisses.

Se faire identifier Métis pouvait conduire à Stony Mountain

«Les pages glorieuses de l'histoire métisse se situent entre 1820 et 1870. Le mode de vie métis était parfaitement intégré à l'économie: chasse au bison, pêche de lac et de rivière. Les Métis étaient bien plus intégrés que les Écossais qui s'essayaient à l'agriculture! Ce sont eux qui faisaient vivre les Blancs et qui ont établi les bases économiques de la province du Manitoba.»

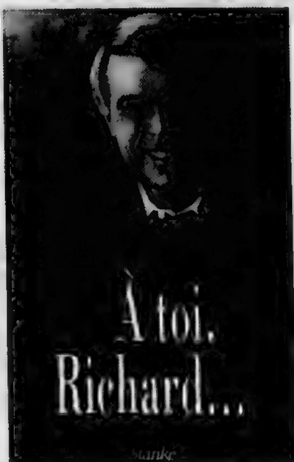
On connaît la suite: arrivée des colons anglais, arpentage des terres, révolte et persécution des Métis. «Jusque dans les années 1930, se faire identifier Métis pouvait conduire à Stony Mountain, affirme Guy Lavallée.

«Depuis une vingtaine d'années, par contre, les Métis manifestent une sorte d'effervescence nationaliste basée sur la connaissance de soi. On dit qui on est et quels sont nos droits (1). Et la vision de Louis Riel, basée sur l'unité, sur l'intégration des peuples, est plus que jamais d'actualité.»

Laurent GIMENEZ

(1) Les Métis réclament depuis longtemps le respect des sections 31 et 32 de l'Acte du Manitoba de 1870 qui leur accordent un droit de propriété sur 1,4 million d'acres de terre.

La pause



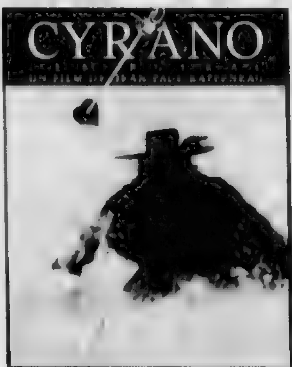
À toi, Richard..., *de Richard Garneau*

Grand collégien insolent, puis grand maladroit à ses débuts devant la caméra, l'annonceur Richard Garneau est tout simplement devenu «le grand», un commentateur sportif qu'on voit au petit écran depuis près de 40 ans. Son autobiographie recoupe notamment l'histoire du hockey et des Jeux olympiques. Mais l'ouvrage est surtout émaillé d'anecdotes tordantes à lire absolument. Richard Garneau lance et... (ra)conte!



Sagesse de fou, *de Maxime Le Forestier*

Les vieux chansonniers ne sont plus, mais heureusement il existe encore des auteurs-compositeurs qui font des chansons pour les paroles aussi! Maxime Le Forestier est de ceux qui font des chansons pour qu'on se laisse bercer par la poésie autant que par la musique. Sagesse du fou, son dernier album, contient Bille de verre, la très belle chanson qu'il a écrite avec Michel Rivard et qu'il interprète avec lui.



Cyrano de Bergerac

La Bibliothèque de Saint-Boniface a récemment acquis Cyrano de Bergerac, le très beau film de Jean-Paul Rappeneau avec Gérard Depardieu dans le rôle-titre. L'histoire tragique de l'amour généreux, noble et passionné qu'un homme voue à une femme, au point de s'oublier pour la propulser dans les bras d'un autre homme, tout ça parce qu'il se croit trop laid pour être aimé.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

Comédie, mise en scène, écriture

Les trois théâtres d'Irène Mahé

En 1964, une jeune adolescente à peine sortie de l'enfance risque ses premiers pas sur les planches du Cercle Molière. Elle joue le rôle de Danielle dans Les bergers, une pièce en un acte de Félix Leclerc.

«Je m'en souviens très bien: je portais une grande robe blanche et il fallait que je traverse la scène plusieurs fois de long en large. Je n'aimais pas ça du tout! C'est un mouvement qu'il n'est pas facile d'accomplir de façon naturelle sur une scène.»

Dès cette première expérience, Irène Mahé est devenue une «mordue» de théâtre. Le virus, il est vrai, circulait déjà dans la famille. «On allait toujours voir les productions du Cercle Molière, explique-t-elle. Je me souviens même que deux de mes tantes avaient joué un petit rôle dans Ces dames aux chapeaux verts.»

Mais c'est avec Roland, le frère aîné, que l'aventure a réellement commencé. «Roland faisait partie d'un groupe de jeunes qui voulaient faire des choses différentes, s'essayer à des mises en scène. C'est comme ça qu'ils ont eu la permission de monter trois pièces en un acte de Félix Leclerc.»

«Le groupe de jeunes était très dynamique. On parlait continuellement de théâtre. Madame Boutal (alors directrice du Cercle Molière) venait souvent voir nos productions et nous donnait des conseils. Elle nous a donné le goût du théâtre par sa passion et ses encouragements.»



photo: Laurent Gimenez

Irène Mahé tient en main la médaille de l'Ordre des francophones d'Amérique qui lui a été décernée récemment. «À la télévision, on rit ou on pleure à la commande, et puis on se demande: qu'est-ce qu'on a vu donc? Le théâtre, c'est tout le contraire. S'il ne nous fait pas penser, il rate son coup.»

Au fil des ans, Irène Mahé multiplie ses activités au Cercle, aussi bien dans la coulisse que sur les planches. «J'étais là pour nettoyer avant et après les spectacles. Je m'occupais aussi beaucoup de publicité. On devait tout faire nous-mêmes.»

En 1968 (elle est en 12e année), on lui confie son premier grand rôle dans une pièce de René de Obaldia: Du vent dans les branches de Sassafras. Puis vient le temps de l'éloignement: études à l'Université du Manitoba, voyage en Europe «sac au dos», et même emploi de journaliste à La Liberté sous la férule du père Jean-Paul Aubry. «L'expérience a été agréable, mais ça n'était pas un travail pour moi: je n'aimais pas écrire sur demande», commente-t-elle aujourd'hui.

Irène Mahé enseigne ensuite pendant trois ans à Sainte-Anne-des-Chênes tout en continuant ses activités théâtrales. Années «difficiles», «fatigantes», qui débouchent finalement sur un emploi à temps plein au Cercle Molière.

La jeune comédienne ajoute alors de nouvelles cordes à son arc. En 1981, elle signe sa première mise en scène avec Bonne fête Maman. Cinq ans plus tard, les Tremblay sont l'occasion d'une première expérience d'écriture en collaboration avec Claude Dorge.

«Quand je joue, quand je mets en scène ou quand j'écris, je fais toujours du théâtre mais avec des moyens différents. Le passage à l'écriture a sûrement été le plus difficile. Il faut penser non seulement aux personnages, mais au décor, à la mise en scène, aux dialogues. J'ai passé plus de nuits blanches en écrivant un texte qu'en préparant un rôle!»

Au milieu des années 80, après un stage d'un an à l'École nationale de théâtre de Montréal, Irène Mahé a pu satisfaire sa passion du théâtre pour enfants en fondant Le Théâtre du Grand Cercle qui effectue des tournées dans les écoles.

«J'ai toujours adoré le théâtre pour enfants à cause de son innocence et de sa simplicité, explique-t-elle. Un théâtre qui joue au niveau de l'imagination, du visuel, des couleurs, de la magie.»

Son grand rêve aujourd'hui serait de mettre sur pied une troupe de théâtre franco-manitobain permanente pour les enfants. «Nous avons notre langue à nous, différente de celle de la France et du Québec. Nos plaines, nos hivers influencent notre façon de voir et de dire les choses. Ça serait bien de pouvoir montrer ça aux jeunes dans les écoles.»

Laurent GIMENEZ

Le Cercle Molière vu par Irène Mahé

Un théâtre miroir

Sans l'ombre d'un doute, l'arrivée du «clan Mahé» au début des années 60 a fortement influencé l'évolution du Cercle Molière. Ébranlant la tradition du théâtre classique français, les «jeunes turcs» ont ouvert la porte à un théâtre franco-manitobain qui demeure aujourd'hui encore une priorité.

Frenchie, les Tremblay, Letinsky Café, Je m'en vais à Régina: autant de pièces dont Irène Mahé parle avec un enthousiasme débordant.



Je m'en vais à Régina '75.



Ah, les hommes '84.

«C'est toujours excitant et stimulant de travailler avec des auteurs franco-manitobains. On cherche à identifier notre culture, à nous comprendre nous-mêmes comme Franco-Manitobains.»

«Quand on a commencé à faire du théâtre canadien avec Félix Leclerc, on s'est aperçu que le monde venait en grand nombre. C'est devenu encore plus intéressant quand on a commencé a jouer du théâtre franco-manitobain. Les gens aimaient beaucoup ça: ils pouvaient s'identifier à ce qu'ils voyaient.»

Les trois voeux d'Irène Mahé pour l'avenir du Cercle Molière? «J'espère qu'on va avoir plus de textes franco-manitobains, notamment pour les enfants. J'aimerais aussi qu'il y ait de plus en plus de jeunes dans le public et de plus en plus de monde qui viennent non pas par devoir mais pour le plaisir du théâtre.»

L.G.



Miracle en Alabama '90.

Le dinosaure du Musée de l'homme et de la nature

Un casse-tête préhistorique

Chaque semaine, pendant plusieurs heures, Michel Vourch découpe, gratte, cisèle et brosse des gros morceaux de platre remplis de terre et de poussière.

Délicatement, il extrait des bouts d'os qui ressemblent à des pierres, les brosse encore un peu, les enduit d'acétone pour les rendre plus durs. Puis il saisit les morceaux, parfois minuscules, et tente de les encastrer les uns dans les autres à la manière d'un puzzle.

«Il manque toujours un morceau», précise le jeune Français qui travaille comme bénévole au Musée de l'homme et de la nature depuis décembre 1991. «T'attrapes des maux de tête pas possibles. Tu rentres chez toi et tu y penses encore!»

Comme Michel Vourch, une trentaine de bénévoles reconstituent patiemment ce squelette de dinosaure qu'une autre équipe de bénévoles est allée déterrer en Alberta au printemps dernier. À l'origine du projet, deux hommes: Charles Bigelow, membre du conseil d'administration du musée, et George Lammers, responsable du département de géologie.

Pour réunir les 28 000 $ nécessaires à l'expédition albertaine, les deux hommes ont fait appel à la générosité du public par voie de presse. Aucune subvention n'a été versée et le budget du musée n'a pas été entamé. On a ensuite formé une équipe de 90 bénévoles qui se sont relayés pour extraire le fossile de sa gangue de terre.

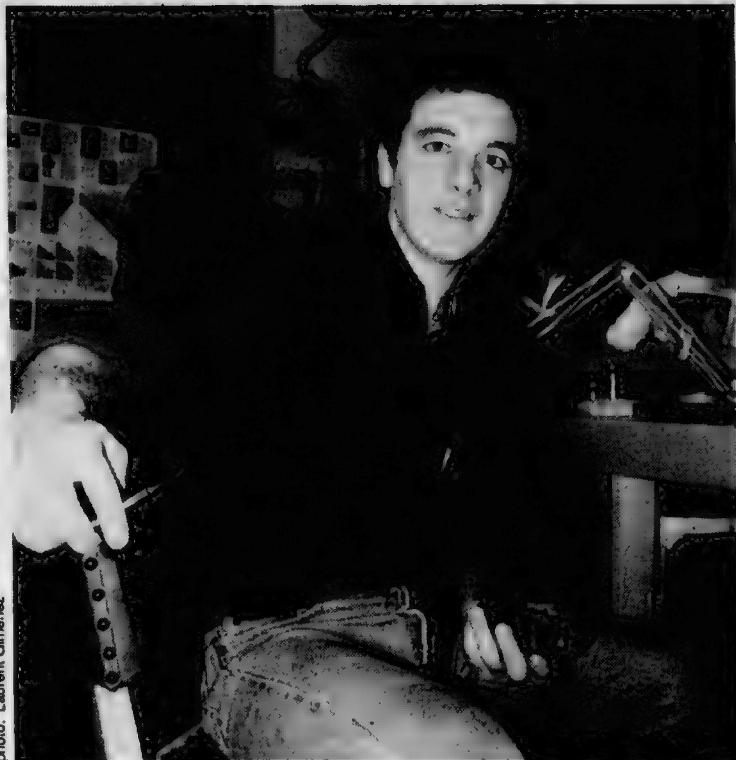


photo: Laurent Gimenez

Michel Vourch consacre plusieurs heures par semaine à la restauration du dinosaure. Le travail s'effectue devant le public qui est libre de poser des questions aux bénévoles.

«C'est la première fois que l'on monte un dinosaure au Manitoba», souligne George Lammers (1). Il faut compter, estime-t-il, encore six ou sept ans pour que le dinosaure soit entièrement nettoyé, collé, peint, monté sur une structure de fer et exposé à l'entrée du musée ou dans la galerie géologique.

Entre-temps, une nouvelle expédition sera probablement organisée au printemps 1993 pour aller récupérer la moitié du squelette qui est encore sur place.

«On ne peut pas aller plus vite quand tout le travail est accompli par des bénévoles», explique le professeur Lammers. Des bénévoles qui, selon ses propres termes, effectuent une tâche «délicate et monotone», non sans casser parfois quelques morceaux. «Oui, ça arrive, mais on a de la colle pour réparer. Au moins le projet avance.»

Qu'ils soient chefs d'entreprise, femmes au foyer, médecins, chômeurs ou étudiants, tous ces bénévoles ressentent sans doute le même respect pour ce vieillard fossilisé que l'on cherche à remettre sur pied.

«Tout le monde a le sentiment de travailler sur un dinosaure qui a 65 millions d'années et pas sur des cailloux, indique Michel Vourch. Tu n'as pas envie de prendre un marteau pour taper dessus. Les gens essayent aussi de rester calmes quand il manque un morceau à leur puzzle!»

Laurent GIMENEZ

(1) La plupart des dinosaures canadiens sont exposés en Alberta et en Saskatchewan, où ils ont été retrouvés. Aucun grand reptile n'a foulé le sol manitobain qui était recouvert d'eau à l'époque où ils vivaient.

Répétition publique le 17 mars au CUSB

L'Orchestre de chambre lève le rideau

Pour le violoniste Claude Richard, assister à la répétition d'un concert, c'est un peu comme regarder une pratique de hockey: «On remarque un paquet d'erreurs, on voit les techniques de travail, et on apprécie beaucoup mieux le produit final.»

L'Orchestre de chambre du Manitoba se prêtera à cet exercice difficile le mardi 17 mars de 9 h 30 à 16 h à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Outre le premier violon Claude Richard, le chef d'orchestre Simon Streatfield sera présent, ainsi que le claveciniste franco-manitobain Éric Lussier.

Ce dernier interprétera d'ailleurs un concerto pour clavecin de Bach entre 12 h 15 et 13 h 15. Le reste de la journée, les badauds pourront donc entrer et sortir à leur guise pendant que les musiciens s'échineront sur Mendelssohn, Bartok, Turner et Carlson.

«La plupart des orchestres refusent de répéter en public», explique Claude Richard, qui fera pour la première fois l'expérience. «Ils ont sûrement peur que les gens voient les imperfections, et aussi que le concert soit vendu à l'avance.»

«Personnellement, je trouve que c'est une excellente idée et une occasion à ne pas manquer pour le public. Ça prouve aussi l'ouverture d'esprit de l'Orchestre de chambre du Manitoba.»

Avant son arrivée à Winnipeg en septembre 1991, Claude Richard, qui est Québécois, a enseigné le violon à New York et Cleveland. Il a également donné beaucoup de concerts en duo avec sa soeur Élise, qui enseigne le piano à l'Université du Manitoba.

Tous deux présenteront d'ailleurs le 25 mars un concert d'oeuvres de Mozart et Brahms à 12 h 15 au CUSB. Le spectacle était prévu à l'origine le 28 février mais il avait dû être annulé.

Laurent GIMENEZ

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ Le Kerry Kluner Big Band présente un concert de danse avec le roi de la salsa, ***Tito Puente***, gagnant de quatre Grammy Awards. Comme artiste invitée, on pourra entendre la chanteuse Millie P. Au Rendez-Vous, le 14 mars à 21 h. Billets: 25 $.

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Ron Paley*** au Mârdi Jazz le 17 mars; ***Bandaline,*** les 19 et 20 mars.

✓ L'***Orchestre de chambre du Manitoba*** invite le public à assister à une répétition, le mardi 17 mars, à la salle Martial-Caron du CUSB. De 9 h 30 à 16 h. Entrée libre.

EXPOSITIONS

✓ La Bilbliothèque de Saint-Boniface présente une ***exposition de photographies*** des membres du Manitoba Camera Club. Jusqu'au 15 mars. Informations: 986-4334.

✓ Les artistes canadiens sont à l'honneur au Musée des beaux-arts de Winnipeg dans l'exposition ***Canadian Themes: Historical Art from the Collection***. 83 oeuvres, entre autres de Marcel Gosselin, Joe Fafard, Paul Borduas et Jean-Paul Riopelle. Jusqu'au 31 mai.

✓ ***Exposition de photos*** prises par des étudiants de Winnipeg, à la Floating Gallery (218-100 Arthur) jusqu'au 21 mars. Du mardi au samedi de midi à 17 h.

✓ ***Toni Martinez*** présente une exposition de ses plus récentes oeuvres à La Galerie du CCFM. À l'aide de peinture, de constructions média-mixte et d'effets d'éclairage, l'artiste tente de démontrer l'association et l'intégration des facteurs multiculturels à l'intérieur même de notre société. Jusqu'au 5 avril.

✓ La ***Société d'orchidées du Manitoba*** présente une exposition au CUSB le 28 mars de midi à 20 h et le 29 mars de 9 h 30 à 17 h. Admission: 2,50 $ adultes et 1,00 $ enfants.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature du Manitoba (988-0676), vous invite à venir découvrir ***les femmes et leurs inventions***. «Venez voir de quelle façon elles changent nos vies de tous les jours avec leurs idées lumineuses». Du 23 avril au 21 juin.

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (786-6641) présentela ville de ***Chicago***, le 1er avril à 14 h. Venez rencontrer Ben Harnish, ex-professeur de la faculté d'Architecture de l'Université du Manitoba, qui discutera des monuments de la ville, de sa croissance et de ses politiques.

LOISIRS

✓ Au Centre Fort Whyte (1961 chemin McCreary), venez rencontrer ***Corky Paterson***, de l'Association des trappeurs du Manitoba, qui vous fera découvrir la vie dans le Nord. De multiples fourrures du Manitoba seront en montre. Le 15 mars à 14 h.

ENFANTS



Le roi de la salsa, Tito Puente sera au Rendez-Vous le 14 mars. Il est l'invité du Kerry Kluner Big Band. On reconnaît le chef d'orchestre, Kerry Kluner, à droite.

✓ Le Musée des enfants du Manitoba invite les jeunes à ***fabriquer des tambours*** avec des cannettes usagées et du tissu coloré. Les 14 et 15 mars. Renseignements: 949-0109. Également le ***synthétiseur à pied Happy Feet***, un clavier gigantesque jusqu'au 5 avril. Bienvenue à tous. Renseignements: 957-0005.

✓ On peut voir jusqu'au 12 avril au Musée de l'homme et de la nature (988-0626), ***The World of Jim Henson***, une présentation des Muppets. Venez rire avec Kermit, Bert, Ernie et Miss Piggy. Du samedi au jeudi de 10 h à 17 h, et le vendredi de 10 h à 20 h.

✓ Le Centre Fort Whyte invite les jeunes à venir découvrir ***les légendes des bois***. Venez apprendre pourquoi le castor a la queue plate et pourquoi il existe des légendes pour chaque aspect de la nature. Le 14 mars à 14 h. Il faut s'inscrire à l'avance (895-7001).

CINÉMA

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente ***Cannes 91***, un film sur les lauréats du 38e Festival international des films publicitaires. À la salle Muriel-Richardson, du 24 mars au 5 avril, à 19 h et 21 h.

Sélection recueillie par Robert DUSSAULT

En bref

Ligue Junior B du Manitoba
Demi-finales - série 3 de 5
8 mars
Sainte-Anne 4 Beauséjour 3
11 mars
Beauséjour - Sainte-Anne
Red River - Selkirk
13 mars
Sainte-Anne - Beauséjour
Selkirk - Red River (Saint-Malo)
15 mars
Beauséjour - Sainte-Anne (si nécessaire)
Red River - Selkirk
17 mars (si nécessaire)
Sainte-Anne - Beauséjour
18 mars (si nécessaire)
Selkirk - Red River (Saint-Malo)
20 mars (si nécessaire)
Red River - Selkirk

Ligue Hanover-Taché
Éliminatoires
4 mars
Steinbach 0 Ile-des-Chênes 9
La Broquerie 5 Sainte-Anne 9
5 mars
Grunthal 4 Niverville 6
Classement - 1ère ronde

	G	P	N	Pts
Niverville	4	1	0	8
Île-des-Chênes	4	1	0	8
Steinbach	3	2	0	6
Sainte-Anne	2	3	0	4
La Broquerie	1	4	0	2
Grunthal	1	4	0	2

Demi-finales - séries 4 de 7
(D'après le classement de la saison régulière)
7 mars
Niverville 6 Steinbach 3
8 mars
Sainte-Anne 1 Ile-des-Chênes 7
10 mars
Steinbach 5 Niverville 7
Ile-des-Chênes 5 Sainte-Anne 4
12 mars
Niverville - Steinbach
13 mars
Sainte-Anne - Ile-des-Chênes
15 mars
Steinbach - Niverville
Ile-des-Chênes - Sainte-Anne
Les trois autres matchs de chaque série seront disputés si nécessaire.

Ligue South Eastern
Finale
10 mars
Morris 4 Morden 8
13 mars
Morden - Morris
15 mars
Morris - Morden
17 mars
Morden - Morris
Les trois autres matchs seront évidemment disputés si nécessaire.

Étude pour améliorer la Ligue Hanover-Taché

Les gens veulent du hockey local et propre

Un rapport d'une quarantaine de pages visant à améliorer la Ligue de hockey Hanover-Taché sera soumis aux sept clubs et à la direction à la fin du mois de mars.

Après avoir vu le circuit perdre quatre équipes en quatre ans, dont la sienne, le gérant des Canadiens de Saint-Pierre, Gilbert Lahaie, a décidé au mois d'octobre dernier avec le trésorier de la Ligue, John Berger, d'entreprendre une étude auprès d'amateurs, d'ex-présidents de la Hanover-Taché, d'anciens gérants et d'entraîneurs ainsi que de joueurs qui ont quitté.

L'étude est terminée et il ne reste plus qu'à la finaliser. Les deux hommes ont parlé avec environ 70 personnes, dont la moitié sont d'anciens joueurs.

«La Hanover-Taché en a perdu beaucoup au profit des ligues commerciales, ce qui a entraîné la perte des quatre clubs», affirme Gilbert Lahaie.

«La plupart d'entre eux prétendent être partis à cause des nombreux bâtons élevés, un fléau que les amateurs dénoncent eux aussi dans l'étude. Ils veulent du hockey propre. C'est un des gros problèmes qui ressort, mais il y en a d'autres également.»

Les personnes interrogées veulent que la Ligue retourne à un format plus local. La plupart n'aime pas la direction qu'elle a prise depuis quelques années.



Archives La Liberté

Gilbert Lahaie est confiant de voir la Hanover-Taché retenir quelques recommandations du rapport.

«Elle devient de moins en moins locale, en acceptant des joueurs étrangers qui proviennent de l'extérieur des frontières établies depuis longtemps.

«Même s'il n'y en a qu'un par équipe, les gens n'aiment pas ça parce que certains prennent la place de joueurs locaux qui ont moins de talents. En 35 ans d'existence, cette ligue a toujours évolué sur une base locale et les amateurs s'y sont habitués. Ils n'acceptent pas ce qui arrive.»

Autre point qui sème le mécontentement chez les gens, le déménagement des joueurs d'un club à l'autre.

«Entre deux saisons, un joueur peut prendre la décision de changer d'équipe et d'aller jouer où il veut et aucun règlement ne peut l'empêcher.

«Les amateurs ont l'impression qu'il y a une question d'argent là-dessous. Selon eux, certaines équipes paient pour aligner les meilleurs joueurs et ils n'apprécient pas cette façon de faire.

«Et si la direction de la Ligue laisse les joueurs changer d'équipes de la sorte, à la longue des clubs vont se retrouver avec seulement des gars de l'extérieur et ce sont les amateurs de la place qui vont en souffrir parce qu'ils n'en connaîtront pas un seul.»

Le gérant des Canadiens est confiant de voir quelques-unes des recommandations du rapport être retenues par le circuit.

«Je suis certain de ne pas avoir perdu mon temps. Je pense qu'ils vont accepter certaines idées. S'ils en acceptent, les changements vont se faire rapidement et tout va être prêt pour le début de la prochaine saison.»

Robert DUSSAULT

Selon le président Yves Lafrenière

Le rapport ne changera rien

Selon le président Yves Lafrenière, le rapport qui va être soumis à la fin du mois ne changera rien.

«Cette étude, c'était pour savoir ce que les gens pensaient du circuit, ce qu'ils aimaient et ce qu'ils n'aimaient pas. Mais ce que le rapport va contenir, ce n'est pas écrit sur l'or, on n'apportera pas de changements majeurs avec ça.»

Lorsque les équipes et la direction de la Ligue auront étudié leur copie, ils se réuniront et décideront ensemble s'il y a des points à retenir.

«S'il y a de bonnes idées qui ressortent, on va voir si on peut faire quelque chose avec. Mais la Hanover-Taché n'a pas besoin d'apporter de grosses modifications parce qu'on a le meilleur hockey qu'on a jamais eu. Il y a autant de spectateurs qu'avant et ils sont satisfaits du calibre et du style de jeu.»

Le président n'est pas d'accord avec ceux qui prétendent que les bâtons élevés ont causé le départ de plusieurs joueurs.



photo: Yves Chartrand

Yves Lafrenière, président de la Ligue Hanover-Taché.

«Des bâtons élevés, il y en a pas plus dans cette ligue que dans d'autres. Ceux qui sont partis se sont servis de ça comme excuse. Ils ne voulaient tout simplement plus jouer.»

Il pense également que les gens n'ont rien contre le fait que la Ligue soit un peu moins locale qu'avant.

«Les joueurs de l'extérieur améliorent la qualité du jeu. Ce que les amateurs veulent, c'est du hockey de haut calibre. Et il y a des villages qui sont trop petits pour avoir seulement des joueurs de la place, alors il faut allez en chercher ailleurs.»

Yves Lafrenière ne croit pas qu'une fusion avec la Ligue South Eastern soit une bonne chose pour son circuit, comme l'ont laissé entendre certaines personnes.

«Nos équipes sont toutes rapprochées les unes des autres. Eux, ils ont parfois 180 km de distance entre les villages. Ça ferait trop de dépenses inutiles. Et en plus, ils ont trois ou quatre joueurs étrangers par club. Il faudrait changer tous les règlements. On est bien comme on est et on va rester comme ça.»

Robert DUSSAULT

À Saint-Pierre, on s'ennuie

Depuis que les Canadiens de Saint-Pierre ne font plus partie de la Ligue Hanover-Taché, les gens du village ne s'intéressent presque plus aux activités du circuit.

Obligée de se retirer juste avant le début de la saison à cause d'un manque de joueurs, l'équipe représentait la grosse attraction de la place. Sa disparition a laissé un gros vide dans le hockey mais aussi dans la vie sociale du village.

«Les gens sont déçus mais ils comprennent la situation, affirme Gilbert Lahaie. Nous n'avions que cinq joueurs et nous ne pouvions pas commencer la saison. Ils s'ennuient beaucoup, et encore plus en ce moment, pendant les éliminatoires.»

Les Canadiens attiraient de bonnes foules l'an passé, surtout en séries. «Et ce n'est pas parce que c'est du hockey de très haut calibre, c'est parce que les amateurs aiment voir jouer des gars de la place, des joueurs qu'ils connaissent. Au fil du temps, tu t'attaches à ton club de hockey et aux joueurs, surtout quand tu les connais.»

Au début de la saison, lorsque le beau temps était au rendez-vous, les amateurs allaient encourager les joueurs de St-Pierre qui évoluent à Niverville et à La Broquerie, mais la plupart ont cessé, même dans les matchs après-saison.

«Ils se sont tannés à la longue. Voyager en hiver, ce n'est pas toujours plaisant. Seuls les parents et les amis ont continué à les suivre.»

Gilbert Lahaie garde espoir de voir son club reprendre ses activités l'an prochain. «Ça dépend du rapport et de ce que la Ligue va en retenir. Si elle revient à un format plus local et si elle diminue les bâtons élevés, il y a de grosses chances qu'on revienne. Je demeure positif, mais on ne sait jamais.»

Henri Bérard, un fidèle partisan des Canadiens, admet que l'équipe lui manque.

«Comme tout le monde, je m'ennuie beaucoup, surtout en séries. Nous étions l'une des plus grosses foules par les années passées. Tout le monde ici aime le hockey. Si la Ligue change un peu et devient moins robuste, peut-être que les joueurs vont revenir et que nous serons là l'an prochain.»

Robert DUSSAULT

Demi-finales de la Hanover-Taché

Île-des-Chênes et Niverville mènent 2-0

Île-des-Chênes et Niverville sont à deux victoires d'une participation à la finale de la Ligue de hockey Hanover-Taché. Les deux équipes dominent 2-0 dans leur demi-finale respective.

Après avoir facilement défait les As de Sainte-Anne 7-1 dans le premier match, les North Stars ont marqué deux buts en l'espace de 62 secondes en fin de troisième période, arrachant une victoire de 5-4 à Sainte-Anne le 10 mars.

Du côté des Clippers, ils ont remporté le premier match à Steinbach 6-3. Lors de la deuxième partie disputée à Niverville le 10 mars, Charlie Edwards a récolté un tour du chapeau et Bob Banman a ajouté deux buts dans une victoire de 7-5. Les Clippers menaient 3-2 après la première période et 5-3 après la deuxième.

À Sainte-Anne, les champions de la saison régulière ont pris les devants 3-1 en première période. Mais les As ont égalé le compte en deuxième et ils ont même pris l'avance sur un but de Brent Reid à 13:00 de la troisième période.

Île-des-Chênes n'avait toutefois pas dit son dernier mot. Dave Naaykens a obtenu son deuxième but du match à 17:51. Puis, lors d'un avantage numérique, Tim Wiens a surpris le gardien Philippe Grégoire à 18:53.

Quoiqu'il advienne des As dans cette série, l'équipe de Sainte-Anne a déjà fait mieux que l'an dernier dans les éliminatoires.



Archives La Liberté

La défaite des Habs de La Broquerie aux mains des As de Sainte-Anne en première ronde des éliminatoires constituerait le dernier match de Gilbert Dubé dans la Hanover-Taché. Le vétéran de 33 ans a indiqué qu'il n'a pas l'intention de revenir l'an prochain... et qu'il n'annoncerait sa retraite qu'une seule fois!

En battant les Habs de La Broquerie 9-5 le 4 mars et grâce à une défaite de 6-4 de Grunthal aux mains de Niverville le lendemain, les As sont devenus la quatrième équipe à se qualifier pour les demi-finales.

Malgré le grand nombre de buts, le match entre Sainte-Anne et La Broquerie a offert du jeu inégal pour un match des éliminatoires.

Les As ont rapidement pris une avance de 2-0 en première période. Les Habs ont toutefois créé l'égalité. Brent Reid a redonné l'avance aux As avant la fin de la période et Sainte-Anne a creusé l'écart à 5-2 en deuxième période.

La Broquerie est toutefois revenu dans le match et malgré un autre but de Sainte-Anne, les Habs sont retournés au vestiaire tirant de l'arrière seulement 6-5, ce qui laissait présager une troisième période excitante.

Or, c'est tout le contraire qui s'est produit. Ron Davies a marqué après seulement 18 secondes de jeu et Sainte-Anne a ajouté deux autres buts sans riposte au cours du dernier vingt.

Yves CHARTRAND

Demi-finale du junior B

Sainte-Anne prend les devants

L'entraîneur Gérald «Popeye» St-Vincent est sorti de ses gonds après la première période du premier match de la demi-finale opposant les As de Sainte-Anne aux Comets de Beauséjour de la Ligue de hockey junior B du Manitoba.

Et il semble que la tactique a porté fruit puisque, après avoir concédé une avance de 1-0, les As ont bombardé le filet adverse de 23 lancers en deuxième pour prendre les devants 3-1.

Sainte-Anne a toutefois eu besoin d'un but de Martin Perrin en troisième pour finalement l'emporter 4-3 le 8 mars, prenant ainsi les devants 1-0 dans la série 3 de 5.

Les Comets avaient réussi à créer l'égalité. Mais Martin Perrin a logé le disque dans la partie supérieure du filet après avoir accepté une passe de Robert Lajoie lors d'une descente à deux contre un.



photo: Yves Chartrand

Dans la victoire des As, le capitaine Robert Chaput a récolté deux passes, dont une sur le but gagnant.

Yves CHARTRAND

1er match de la finale de la South Eastern

Morden explose en troisième

Les Stampeders de Morris ont tenu le coup pendant deux périodes lors du premier match de la finale de la Ligue de hockey South Eastern.

Toutefois, Morden a explosé avec quatre buts lors du dernier vingt pour filer vers une victoire facile de 8-4 le 10 mars.

Le pointage était de 1-1 après la première période et de 4-3 en faveur de Morden après la deuxième. Mike Martens a marqué deux buts pour Morris, dont un filet qui réduisait l'écart à 4-3, tout juste avant la fin de la deuxième période.

Les autres buts des Stampeders ont été l'oeuvre des Malouins Arthur Coulombe et Matthew Gosselin.

Yves CHARTRAND



photo: La Liberté

Lambert encore dans les mineures

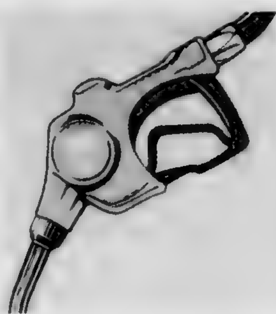
Pour la troisième fois de la saison, le défenseur Daniel Lambert a été retourné dans la Ligue américaine de hockey par les Nordiques de Québec il y a deux semaines.

Le Malouin semble être désavantagé par son contrat dans les deux sens, ce qui permet à Québec de l'expédier plus facilement à Halifax. Sa fiche était de six buts et neuf passes en 28 matchs.

Malheureusement, Daniel Lambert ne jouait pour les Nordiques lorsque l'équipe a remporté son premier match à l'extérieur depuis un an.

Feu vert

Moins de taxe sur l'éthanol



Le budget fédéral du 25 février ne portait pas que de mauvaises nouvelles. Ottawa a éliminé la taxe d'accise de 0,85 cent le litre sur l'essence à base d'éthanol, dont le plus important producteur au pays est le manitobain Mohawk. Une mesure écologique.

Cela ne veut pas dire que le prix à la pompe va baisser, précise le directeur régional Larry Kinal. Il coûte presque deux fois plus cher, selon lui, de produire de l'éthanol que de l'essence ordinaire. Le réduction va donc permettre à Mohawk d'être plus compétitif.

On sait que cette essence comprend 10 % d'éthanol pur, un produit résultant de la fermentation du blé, ce qui réduit grandement les émissions de gaz toxiques.

J.-P.D.

Gens d'ici

L'homme de la diversification

Depuis juin dernier, M. Gérard Schaubroeck travaille comme comptable pour Diversification de l'Ouest Canada. Il a signé avec l'organisme un contrat d'un an, renouvelable.



Gérard Schaubroeck.

L'avantage de ce travail: «Des heures régulières qui me donnent la chance de vivre pleinement ma vie de famille», explique le père de Simon, un bébé né le 23 janvier dernier. Son épouse Rachel Massicotte et lui sont aussi les parents de Liane, 7 ans.

Gérard Schaubroeck travaillait auparavant pour la fime BDO Guénette Chaput.

S.L.

SOCIÉTÉ

Mars, mois de la nutrition

Cholestérol, quand tu nous tiens!

Un sac de croustilles portant la mention «sans cholestérol» est-il meilleur pour la santé? Peut-on faire confiance à un produit qui ne contient pas d'huile tropicale? Le cholestérol est-il toujours une substance dangereuse pour la santé?

«Le cholestérol est une substance produite par le foie, explique la diététicienne Agnès Mao-Tougas. Il joue un rôle essentiel dans certaines fonctions, par exemple dans la production d'hormones et dans l'absorption de la vitamine D par l'organisme.»

Le corps humain produit du cholestérol, mais une certaine partie du cholestérol présent dans l'organisme provient aussi des aliments que l'on consomme. Le cholestérol se retrouve en effet dans les gras d'origine animale: viandes, peau du poulet, produits laitiers.

Les personnes en bonne santé, sans antécédents familiaux de maladies cardiaques, n'ont pas de raison de s'inquiéter de leur taux de cholestérol. L'important, rappelle Agnès Mao-Tougas, c'est de diminuer la consommation totale de gras. «On estime que 40 % des calories consommées par les Canadiens dans une journée proviennent du gras et il faudrait ramener cette proportion à 30 %.»



photo: Sylviane Lanthier

Agnès Mao-Tougas est diététicienne à la clinique Youville. Ce chariot contenant de la nourriture en caoutchouc est un de ses outils de travail: «Ça m'aide à évaluer ce que les gens consomment et à expliquer la nutrition aux enfants!»

On peut aussi choisir quels gras on consomme. Il en existe deux grandes catégories: les saturés et les insaturés (divisés en monoinsaturés et en polyinsaturés). Le truc est simple: «Il faut rechercher des produits qui contiennent deux fois plus de gras insaturés que de saturés».

Les gras saturés ont tendance à faire augmenter le niveau de cholestérol sanguin, ce qui n'est pas le cas des insaturés. Pour voyager dans le sang, le cholestérol doit s'enrober de gras et de protéines. On appelle cette combinaison lipoprotéines. Certaines lipoprotéines, les LDL, contiennent plus de cholestérol et ont tendance à coller aux parois des vaisseaux sanguins.

Les autres lipoprotéines, les HDL, ramassent le «mauvais» cholestérol et l'amènent au foie, où il sera éliminé de l'organisme. Les gras saturés produisent des LDL, tandis que les gras non saturés contribuent à diminuer les LDL.

Les étiquettes de plusieurs produits nous renseignent quant à la teneur en gras et aux genres de gras que contient le produit. Attention, cependant: certains produits (les croustilles, par exemple) attirent le consommateur en mentionnant qu'ils ne contiennent pas de cholestérol, mais si leur teneur en gras est très élevée, ils ne sont pas meilleurs pour la santé.

Autre truc: s'il faut éviter les huiles tropicales qui font grimper les taux de cholestérol, il faut aussi se méfier des produits qui s'affichent «sans huiles tropicales»: si leur étiquette mentionne qu'ils contiennent des huiles hydrogénées, ils ont un effet tout aussi néfaste sur la santé.

Bien lire les étiquettes des produits peut nous aider à bien choisir nos aliments et à mieux manger. Encore faut-il déchiffrer ces étiquettes!

Sylviane LANTHIER

Saviez-vous que...

• La mention Light, lite ou léger sur une étiquette ne signifie pas nécessairement que le produit est réduit en calories? Léger peut simplement dire que le goût est léger, ou que la texture est légère!

• Les ingrédients sur l'étiquette sont présentés par ordre décroissant (du plus grand au plus petit) de quantité?

• Les termes sucrose, maltose, glucose, sirop de malt ou de maïs sont des synonymes de sucre?

• L'huile de canola est celle qui contient le moins de gras saturés: seulement 6 %?

• L'huile de noix de coco contient 92 % de gras saturés? On la trouve souvent dans la composition des céréales. Comme elle n'absorbe pas l'eau, elle aide les céréales à garder leur texture croquante...

• Manger dix croustilles (chips), c'est consommer autant de gras que si on avalait deux cuillerées à thé de beurre?

• Un gramme de lipides (matières grasses) contient neuf calories tandis qu'un gramme de glucide (sucre, amidon et fibres) ou de protéines en contient quatre? Voilà pourquoi il faut rechercher des aliments réduits en matières grasses.

• Les fibres absorbent le cholestérol? Elles favorisent aussi l'élimination... à la condition d'augmenter la consommation d'eau aussi!

• La mention «excellente source» ou «très haute source» d'un minéral ou d'une vitamine signifie que le produit fournit au moins 25 % de l'apport quotidien recommandé, sauf dans le cas de la vitamine C où il s'agit de 50 %.

• La mention «bonne source» ou «haute source» d'un minéral ou d'une vitamine signifie qu'il fournit au moins 15 % de l'apport quotidien recommandé (30 % pour la vitamine C).

• Consommation et Corporation Canada publie un guide sur l'étiquetage et l'emballage des produits pour aider le consommateur à s'y retrouver. Renseignements: 983-2366.

S. L.

LA SEINE

La hausse des taxes expliquée aux municipalités

Les officiers de la Division scolaire de la Rivière-Seine ont réuni, le 3 mars, des représentants des dix municipalités affectées par la hausse des taxes scolaires de 1992-1993. Une augmentation combinée de 4,3 %.

On retrouve Winnipeg, Transcona-Springfield, Taché, Sainte-Anne, La Broquerie et Ritchot parmi les municipalités situées sur une partie du territoire de la Rivière-Seine, a rappelé le secrétaire-trésorier André Chaput.

Au niveau scolaire, il y a deux prélevés, un de la province, l'autre de la division scolaire. Chaque taxe atteint des niveaux différents pour le secteur résidentiel et le secteur commercial.

Pour le prélevé provincial, a précisé André Chaput, il n'y a pas de hausse du côté des commerces, et une baisse d'un millième du côté des résidences (- 9,8 %). «C'est la première fois que ça baisse, c'est peut-être pour forcer les divisions scolaires à payer un peu plus.»

En effet, la Seine augmentera son prélevé spécial de 10,2 % tant au niveau commercial qu'au niveau résidentiel. Par exemple, la taxe atteindra 16 millièmes pour les commerces. La hausse moyenne, quand on considère les deux prélevés, se situe toutefois à 4,3 %. Selon le secrétaire-trésorier, la contribution de la province ne fait que baisser d'année en année. En 1989-1990, la part provinciale des revenus de la Seine s'élevait à 82,21 % du budget. En 1992-1993, cette part correspond à moins de 80 % des revenus.

On se souvient que la province s'était engagée en 1985 à augmenter jusqu'à 90 % sa part du financement scolaire, pour faire suite au rapport Nicholls. Selon André Chaput, c'est le contraire qui se produit.

J.-P. D.

Chef du bureau (h. ou f.)

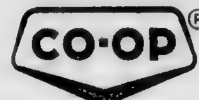
La Coopérative de St-Isidore Limitée, située dans la communauté francophone de St-Isidore en Alberta, recherche un chef de bureau. Sous la direction du gérant général, la personne choisie sera responsable de la collection des comptes, de la comptabilité générale, de la supervision du personnel et de tous les aspects du contrôle de l'entreprise.

Les candidats doivent aimer le public et avoir d'excellentes aptitudes à négocier et à communiquer avec des employés. Ils doivent aussi avoir une forte capacité de gérer, de contrôler, de superviser et de déléguer.

La personne choisie recevra un salaire intéressant et compétitif, d'excellents avantages sociaux et elle aura l'opportunité de travailler dans une coopérative en pleine croissance.

Si vous êtes intéressé à faire partie d'une équipe dynamique, si vous aimez relever les défis et que vous êtes disponible immédiatement, faites parvenir votre curriculum vitae ainsi que vos exigences salariales à:

Le gérant général
Coopérative de St-Isidore
St-Isidore, Alberta
T0H 3B0



Tél.: (403) 624–3121
Téléc.: (403) 624–4418

La Coopérative offre des chances égales d'emploi.



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

En route vers l'accessibilité

The Road to Accessibility

AUDIENCE PUBLIQUE
EN ROUTE VERS L'ACCESSIBILITÉ
UNE ENQUÊTE SUR LES SERVICES D'AUTOCAR CANADIENS

Les personnes handicapées peuvent-elles voyager partout au Canada en autocar ? Le ministre des Transports a demandé à l'Office national des transports du Canada de mener une enquête pancanadienne sur la qualité et le degré d'accessibilité des services d'autocar extraprovinciaux actuellement disponibles, la nécessité de rendre ces services accessibles et conformes à une norme nationale ainsi que sur les répercussions financières découlant de cette intention.

Pour mener cette enquête, l'Office tiendra, en 1992, des audiences publiques partout au Canada afin que les personnes intéressées puissent avoir l'occasion d'exprimer leur opinion à ce sujet.

Commençant	Endroit	Adresse
le mardi 5 mai 1992 **10 h de l'avant-midi**	**Winnipeg (Manitoba)**	**Ballroom South** **Holiday Inn Crowne Plaza** **350, avenue St. Mary** **WINNIPEG (Manitoba)** **R3C 3J2**

L'Office annoncera ultérieurement les dates et les lieux où se tiendront des audiences.

Pour faire valoir votre opinion,

1) vous pouvez présenter un mémoire lors de l'audience. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'administrateur des enquêtes d'ici le 10 avril 1992. S'il vous est impossible de le faire, inscrivez-vous auprès du greffier de l'audience le 5 mai avant 9 h 30. Les personnes désirant déposer leur mémoire ou s'adresser à l'Office en français sont priées d'en aviser l'administrateur des enquêtes d'ici le 10 avril 1992 afin de lui permettre de prendre les dispositions nécessaires. Si vous désirez soumettre un mémoire à l'audience, assurez-vous d'avoir au moins 25 copies pour distribution. Veuillez nous aviser si vous avez besoin d'aide à cet égard.
2) Vous pouvez envoyer votre mémoire (braille, cassette audio, disquette informatique, etc.), en anglais ou en français, à l'adresse mentionnée ci-dessous.
3) Vous pouvez faire connaître votre opinion, en anglais ou en français, en composant sans frais ces numéros à tout moment du jour.

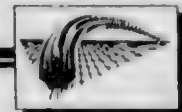
Téléphone : 1-800-563-6824
ATS : 1-800-561-3128

Contact

Diane Vanasse
Administrateur des enquêtes
Direction des transports accessibles
Office national des transports du Canada
OTTAWA (Ontario)
K1A 0N9

Téléphone : (819) 953-9909 (frais d'appel acceptés)
ATS : (819) 953-9705 (frais d'appel acceptés)
Télécopieur : (819) 953-6019

Un interprète du langage gestuel et un système sonore assisté seront disponibles sur les lieux de l'audience. Veuillez nous aviser d'ici le 10 avril 1992 de toute autre disposition visant à faciliter votre participation à l'audience, y compris votre préférence pour une session en soirée.



Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un

ASSISTANT-CHEF

au Café-Jardin

Expériences pertinentes requises:
- connaissance du français et de l'anglais.
- initiative et sens développé du travail d'équipe.
- étude et/ou connaissances dans le domaine de la cuisson, préférablement en fine cuisine.

Rémunération:
- selon l'expérience

Lieu de travail:
- Saint-Boniface (Manitoba)

Entrée en fonctions: au début avril 1992.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae à la:



Gérante du Café Jardin
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



CHANGEMENTS APPORTÉS AU RÉGIME D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Les changements suivants, qui ont été apportés au Régime d'assurance-médicaments du Manitoba, sont entrés en vigueur le 1er janvier 1992. Veuillez en tenir compte si vous prévoyez de soumettre une demande de remboursement.

- Certains médicaments ne sont plus remboursables, tandis que d'autres le sont devenus. Votre pharmacien vous renseignera.
- Les médicaments achetés à l'extérieur du Canada ne seront plus remboursés.
- Les demandes de remboursement soumises après la date limite du 30 avril ne seront plus acceptées.
- La franchise pour l'année 1992 a été fixée à 106,60 $ par famille (65 ans et plus) et à 188,10 $ par famille (moins de 65 ans).

RAPPEL...

Avant de nous envoyer votre demande de remboursement, assurez-vous d'en faire les copies voulues (dossier personnel, assurance, impôt sur le revenu).

Toute personne qui désire obtenir une photocopie de sa demande de remboursement après nous l'avoir remise devra payer 10 $ pour les frais de recherche, de photocopie et d'expédition.

Pour tout autre renseignement, veuillez composer le **788-2506 (anglais)** ou le **788-2520 (français)**. Ceux qui habitent en dehors de Winnipeg pourront appeler au numero de libre appel **1-800-392-1207**

Commission des services de santé du Manitoba



MID MANITOBA AIR LTD.

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

N° 920141 WR au rôle:
Dossier N° M 4205/M49-3-1/2042

Aux termes de la licence nº 910168, Mid Manitoba Air Ltd. est autorisée à exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Winnipeg et Norway House (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A et B. Par la décision n° 338-A-1991 datée du 20 juin 1991 la licenciée s'est vue accordée l'autorisation afin d'exploiter au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe C aux termes de ladite licence assujettie à rencontrer les exigences du paragraphes 72(2) (a) de la **Loi de 1987 sur les transports nationaux.**

La licenciée demande maintenant l'autorisation de desservir également le point Cross Lake (Manitoba) aux termes de ladite licence.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressée peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard **le 13 avril 1992.** Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 3e étage, 350, troisième avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur (n° 306–975–5206).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au 306–975–5203.

Nécrologies



Irène Proteau
(née Perron)

À l'Hôpital de Sainte-Anne, le samedi 7 mars 1992 est décédée Irène Proteau (née Perron) à l'âge de 82 ans, épouse de feu Clovis Proteau de Richer, Manitoba.

Elle laisse dans le deuil sept enfants: Philippe et son épouse Cathy de Penticton, C.-B., Éveline et son époux Raymond Tétreault de Sainte-Anne, Léo et son épouse Yvette de La Broquerie, Henri et son épouse Lucette de Richer, Agnès et son époux Don Zizzy de Vancouver, Louise et son époux Jules Balcaen de La Broquerie, Roger Saltel de Winnipeg; 20 petits-enfants, 12 arrière petits-enfants. Elle laisse aussi trois frères: Urbain de Saint-Adolphe, Léon et sa femme Thérèse, Monseigneur Henri Perron de la paroisse de la Sainte Famille et quatre soeurs: Marguerite et son époux Joe Rivard de Richer, Thérèse Chaput de Richer et Yvonne Larose de Vancouver, Loraine et Maurice Lebleu de Winnipeg; deux belles soeurs: Rose Godmaire de Vancouver et Lucille Perron de Saint-Adolphe, de nombreux neveux et nièces.

Les prières ont été récitées le mardi 10 mars 1992 à 19 h au salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe des funérailles était concélébrée à 10 h 30 le mercredi 11 mars en l'Église de Richer avec M. l'abbé Edmond Baril et Monseigneur Henri Perron, célébrants. L'inhumation a suivi dans le cimetière paroissial de Saint-Adolphe.

Les porteurs étaient six petits-enfants.

La famille désire remercier les célébrants, les docteurs Gobeil et Lemoine, les infirmières de l'Hôpital de Sainte-Anne, le Club Young at Hearts, l'organiste et le choeur de chant et un merci spécial à tante Thérèse Chaput.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233–4949.



Claire Emma Dansereau
(née Ayotte)

Le samedi 7 mars 1992, est décédée paisiblement à sa demeure Claire Emma Dansereau de Saint-Boniface, épouse (bien-aimée) de feu Omer Dansereau de Letellier. Née à Saint-Jean-Baptiste le 29 mai 1913, elle fréquenta l'école du village et se consacra à une carrière d'enseignante pendant 11 ans.

Elle demeura 21 ans à Letellier comme épouse et mère de famille. Elle fut aussi pendant nombre d'années membre de la Ligue des femmes catholiques de la paroisse. Ayant déménagé à Saint-Boniface en 1963, elle fut professeure-bibliothécaire, pendant 15 ans à l'Académie Saint-Joseph, au Collège Béliveau, au Collège Louis-Riel et au Collège universitaire de Saint-Boniface. Elle donna aussi beaucoup de son temps comme auxiliaire au Centre Taché. Il ne faut pas oublier la lecture, la couture et le petit point qui furent ses passe-temps favoris.

Elle laisse dans le deuil ses quatre enfants, Sylvia Cadieux, Jacques (Antoinette) de Winnipeg, Laurent (Armande) de Calgary et Janet Jones de Winnipeg; 10 petits-enfants et quatre arrière petits-enfants; deux soeurs: Jeanne Brunet et Lucille Johnson; trois frères: Bernard (Yvonne), Claude (Hortense) de Winnipeg et René (Lucille) de Saint-Jean-Baptiste.

Les prières ont été récitées au salon funéraire Desjardins le mercredi 11 mars à 19 h. Les funérailles eurent lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le jeudi 12 mars à 10 h. Les porteurs étaient six de ses petits-enfants: Ronald Cadieux, David Dansereau, Laura Cadieux, Céline Dansereau, Richard Dansereau et Rodney Jones.

L'inhumation a suivi au cimetière paroissial de Letellier à 14 h.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233–4949.

Soeur Cécile Le Moullec

Cécile Le Moullec naquit à Notre-Dame-de-Lourdes le 27 février 1916, de Joseph Yves Le Moullec et de Julienne Le Dantec.

Cécile reçut son instruction tout d'abord à l'école Jeanne d'Arc sous la tutelle d'Alice Jamault (soeur) puis elle termina ses études secondaires à l'école du village. Là, elle développa ses talents d'artiste dans le théâtre et la peinture. Plus tard, elle s'engagea de toute sa ferveur de jeune catholique dans la J.A.C.F., mouvement d'Action Catholique pour la jeunesse agricole catholique féminine. Souvent, elle marchait de chez elle au village dans les grands froids de l'hiver afin de rencontrer ses équipières.

Elle entra au noviciat chez les Chanoinesses des Cinq Plaies le 6 janvier 1941 et elle prit l'habit le 6 juillet de la même année. Elle porta en religion le nom de soeur Marie Clément de l'Eucharistie. Elle fit sa profession temporaire le 11 août 1943 et sa profession perpétuelle trois ans plus tard. Après son école normale, elle enseigna de 1944 à 1950 successivement à Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Léon et Saint-Lupicin. C'est lors de ces années que la maladie de la sclérose en plaques la frappa. À l'âge de 28 ans elle se vit donc contrainte de laisser l'enseignement qu'elle aimait tant. C'est avec générosité et grand esprit de foi qu'elle accepta sa maladie. En 1981, elle fut transférée de la Maison Notre-Dame, à l'Hôpital Notre-Dame puis au Foyer Notre-Dame où elle vécut jusqu'à son départ vers le Père le 28 février 1992.

Ces longues années de maladie la virent remplie d'un grand abandon à la volonté divine. Ceux qui la visitaient étaient édifiés de voir son courage, sa force morale, son oubli d'elle-même, son esprit de foi. Cette force, elle la puisait dans la communion que l'une ou l'autre de ses soeurs lui apportait chaque jour. Les dix dernières années, la maladie qui faisait son progrès, la priva graduellement de la vue et de la capacité de parler.

Entourée de plusieurs religieuses et des membres de sa famille qui l'accompagnaient de leurs prières et de leur chant à la Vierge, soeur Cécile partit paisiblement vers le Seigneur. Elle allait rejoindre ceux qui l'avaient devancée; son pére et sa mère, ses soeurs Marie (Mme Maxime Durand), soeur Anne-Marie, s.d.s., soeur Jeanne s.d.s. et sa petite soeur Joséphine. Elle laisse pour prier avec elle les Soeurs du Sauveur, ses soeurs Eugénie et Valentine, Mme Thérèse Avanthay, son frère Clément et sa femme Carmen et de nombreux neveux et nièces.

La messe de la résurrection fut célébrée le mardi 3 mars en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. M. l'abbé R. Bouchard officiait. Celui-ci, dans son homélie, fit remarquer que soeur Cécile, même si beaucoup ne l'avait connue que comme malade depuis 42 ans, avait été une jeune fille pleine d'énergie, aimant rire et jouer des tours et se donnant activement au prochain par l'apostolat. Dans la fin elle avait continué sa mission de prière et d'amour du prochain par l'apostolat de la souffrance, du sourire et de la patience.

Six neveux, Hubert et Léandre Durand, Rhéal et Gilles Avanthay, Guy et Gérald Le Moullec étaient porteurs. Elle repose au cimetière près de soeur Alice Jamault. Soeur Georgette Pantel portait la croix et soeur Hélène Poiron lut l'épitre et les intentions de prière. Soeurs Denise Jubinville et Florence Vuignier distribuèrent la communion. Paul et Aline Durand, Thérèse Fouasse et Lorraine Le Moullec recueillirent les offrandes. Marc et Serge Le Moullec servaient à l'autel. Mme Odile Badiou touchait l'orgue.

Remerciements

Les Soeurs du Sauveur et la famille Le Moullec remercient de tout coeur le personnel actuel et passé du Foyer Notre-Dame et de l'Hôpital Notre-Dame, les médecins actuels et ceux du passé pour leur dévouement, leur compassion et les bons soins donnés à soeur Cécile pendant sa longue maladie. Merci à M. l'abbé Bouchard et aux prêtres qui ont accompagné soeur Cécile de leurs secours spirituels. Notre reconnaissance s'adresse aussi aux bénévoles du Foyer Notre-Dame pour leurs actes de bonté envers celle qui a été résidente au Foyer pendant dix années. Merci aux membres de la chorale qui, si généreusement sont venus apporter par leur présence aux funérailles du réconfort à la famille éprouvée. De même, notre gratitude s'étend aux Filles d'Isabelle pour le bon goûter servi avec amabilité, ce qui permit à la famille et aux amis de se rencontrer. Merci à tous pour votre participation à la messe des funérailles et pour vos marques de sympathie. Merci à Alvin Adam et Normand Bérard pour votre délicatesse et vos services professionnels.

REMERCIEMENTS

J'aimerais exprimer ma profonde gratitude à mon épouse, à ma famille et à mes amis pour les visites, les cartes, les appels téléphoniques, les fleurs et toutes les bontés à mon égard lors de mon séjour à l'Hôpital Victoria pour une intervention chirurgicale au mois de janvier.

Des remerciements bien sincères à Messieurs les abbés Morin, Damphousse et P. Morand pour leur appui moral et spirituel.

Je suis aussi très reconnaissant envers les médecins Berinstein, Grunberg et Goldenberg, ainsi qu'envers tout le personnel du 4e étage pour les bons soins qu'ils m'ont prodigués.

Un grand merci à chacun d'entre vous et que le Seigneur vous bénisse.

Albert Nolette

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 14 mars

7h30 CBWFT **Vazimolo**
Télé-M **Ma petite pouliche**

7h32 CBWFT **Les oursons volants**

7h55 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**

8h00 Télé-M **Le club les branchés**

8h15 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**

8h30 Télé-M **Bucky O'hare**

8h40 CBWFT **Looping**

9h00 Télé-M **Les tortues Ninja**

9h05 CBWFT **Vazimolo**

9h30 Télé-M **G.I. Joe**

9h35 CBWFT **La bande à Picsou**

10h00 CBWFT **Tiny Toons**
Télé-M **Le championnat des quilles**

10h15 TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

10h25 CBWFT **Pierre et Isa**

10h45 TV-5 **A comme artiste**

11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Cinémaximum: Retour vers le futur**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **Sur la côte du Pacifique**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Brier Labatt 1992**
TV-5 **Plein cadre**

13h00 TV-5 **Bouillon de culture**

13h30 Télé-M **Cinémaximum: Cap sur les étoiles**

14h30 CBWFT **L'univers des sports**
TV-5 **Auto vision**

15h00 TV-5 **Reflets**

15h30 CBWFT **Ma maison**
Télé-M **Barcelone 92**

16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Journal télévisé suisse**

16h30 Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Eurosud**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Le tour du Québec**

17h10 CBWFT **L'envers de la médaille**

17h30 TV-5 **Les francofolies de Montréal 1991**

18h00 CBWFT **Juste pour rire**
Télé-M **Top musique**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
Télé-M **Ciné extra: L'Abysse**
TV-5 **Thalassa**

20h00 TV-5 **Bruel au Zénith**

21h30 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Ici l'Afrique**

21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Télé-sélection: La veuve noire**

22h21 Télé-M **Les sports TVA**

22h30 TV-5 **Le divan**

22h43 Télé-M **Ciné-lune: Body double**

23h00 TV-5 **Journal télévisé suisse**

23h30 TV-5 **Thalassa**

0h30 TV-5 **Bruel au Zénith**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 15 mars

7h30 CBWFT **Vazimolo**

7h32 CBWFT **Caliméro**

8h00 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
Télé-M **Kissyfur**

8h30 CBWFT **Il était une fois... les Amériques**
Télé-M **Vision mondiale**

9h00 CBWFT **La bande à Ovide**

9h15 CBWFT **Manigances**

9h30 Télé-M **Le monde à venir**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT **Le Jour du seigneur:** Messe célébrée en la paroisse polonaise Notre-Dame-de-Czestochowa à Montréal, par Krzysztof Cybulski, ptre.
Télé-M **Sans détour**

10h15 TV-5 **Eurosud**

10h30 Télé-M **Le tour du Québec**

10h45 TV-5 **Le tour du Québec**

11h00 CBWFT **Court métrage**
Télé-M **Cinémaximum: Il était une fois... La princesse Bouton d'or**

11h15 TV-5 **Les francofolies de Montréal**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Brier Labatt 1992**
TV-5 **Une leçon particulière de musique avec Kenneth Gilbert**

13h00 Télé-M **Cinémaximum: Labyrinthe**
TV-5 **Caractères**

14h00 CBWFT **Éveil**
TV-5 **Ramdam**

14h30 CBWFT **Grandes gueules**
TV-5 **Ici l'Afrique**

15h00 Télé-M **Top musique**

15h30 CBWFT **Génies en herbe**
TV-5 **Courts métrages**

16h00 CBWFT **La course destination monde**
Télé-M **Charivari élite**
TV-5 **Journal télévisé belge**

16h30 Télé-M **Si j'avais su**
TV-5 **Génies en herbe**

17h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **L'événement**

17h05 TV-5 **L'école des fans**

18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h10 CBWFT **Découverte**

18h30 Télé-M **Rira bien...**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Surprise sur prise**
Télé-M **Gala Métrostar**
TV-5 **7 sur 7**

20h00 CBWFT **Les beaux dimanches - La société des poètes disparus**
TV-5 **Caractères**

21h00 TV-5 **Faut pas rêver**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Musique classique**

22h20 CBWFT **Le téléjournal**

22h21 Télé-M **Les sports TVA**

22h31 Télé-M **Vision mondiale**

22h40 CBWFT **Scully rencontre**

23h00 TV-5 **Journal télévisé belge**

23h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**

23h30 TV-5 **7 sur 7**

23h35 CBWFT **Ciné-club: Le cuirassé Potemkine**

0h30 TV-5 **Caractères**

1h30 TV-5 **Ramdam**

1h55 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 16 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h30 CBWFT **Caliméro**

8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **Génies en herbe**

10h30 CBWFT **La sagesse des Gnomes**
Télé-M **La vie à Montréal**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**

10h50 TV-5 **L'école des fans**

11h00 CBWFT **Félix et ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**

11h30 CBWFT **Super sans plomb**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **7 sur 7**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Sous le signe du faucon**

13h00 TV-5 **Bruel au Zénith**

13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**

14h00 Télé-M **Santa Barbara**

14h30 CBWFT **Vie de famille**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Faut pas rêver**

15h00 Télé-M **Claire Lamarche**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
TV-5 **Carré vert**

15h57 CBWFT **En transit**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **En transit**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

16h57 CBWFT **En transit**

17h00 CBWFT **Grand air**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Sans détour**

17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Plus**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Direct**

19h30 CBWFT **Marilyn**

20h00 CBWFT **Jamais deux sans toi**
Télé-M **L'or du temps**

20h30 TV-5 **Le cimetière des durs**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h55 CBWFT **Ce soir**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Les francofolies de Montréal**

22h25 CBWFT **La loi de Los Angeles**

22h30 Télé-M **Les sports TVA**
TV-5 **Autrement dit**

22h55 Télé-M **Des mots pour le dire**

23h20 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h25 CBWFT **Studio libre**

23h50 TV-5 **Direct**

0h25 CBWFT **Mont-Royal**

1h10 TV-5 **Radio France internationale**

1h20 CBWFT **Politique fédérale**

1h25 CBWFT **De Shanghai à Rio: L'enjeu des femmes**

1h35 CBWFT **De Shanghai à Rio: L'enjeu des femmes**

Mardi 17 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h30 CBWFT **Caliméro**

8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

10h30 CBWFT **La sagesse des Gnomes**
Télé-M **La vie à Montréal**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Sans détour**

11h00 CBWFT **Félix et ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**

11h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **Super sans plomb**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Direct**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Sous le signe du faucon**

13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**
TV-5 **Le cimetière des durs**

14h00 Télé-M **Santa Barbara**

14h30 CBWFT **L'art de vivre**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Autrement dit**

15h00 Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Jours de guerre**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**

15h57 CBWFT **En transit**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **En transit**

16h30 CBWFT **Watatatow**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

16h57 CBWFT **En transit**

17h00 CBWFT **Grand air**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**

17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Plus**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Envoyé spécial**

19h30 CBWFT **Marilyn**
Télé-M **Loto-Quiz**

20h00 CBWFT **Cormoran**
Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Tous à la une**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h35 TV-5 **Ciel, mon mardi!**

21h55 CBWFT **Ce soir**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h25 CBWFT **Dallas**

22h30 Télé-M **Les sports TVA**

22h55 Télé-M **Des mots pour le dire**

23h25 CBWFT **Studio libre**

23h45 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

0h15 TV-5 **Envoyé spécial**

0h25 CBWFT **Cinéma: Une vie comme je veux**

1h15 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 18 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h30 CBWFT **Caliméro**

8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

10h30 CBWFT **La sagesse des Gnomes**
Télé-M **La vie à Montréal**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Nord sud**

11h00 CBWFT **Félix et Ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**

11h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **Super sans plomb**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Envoyé spécial**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Pour l'amour du risque**

13h00 TV-5 **Tous à la une**

13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**

14h00 Télé-M **Santa Barbara**

14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Top modèles**

14h35 TV-5 **Viva**

15h00 Télé-M **Claire Lamarche**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
TV-5 **Courts métrages**

15h57 CBWFT **En transit**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **En transit**

16h30 CBWFT **Watatatow**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

16h57 CBWFT **En transit**

17h00 CBWFT **Grand air**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**

17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Le hockey Molson export à TVA**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
TV-5 **Temps présent**

19h30 CBWFT **Marilyn**

20h00 CBWFT **Scoop**
TV-5 **Ex libris**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Montagne**

21h16 Télé-M **L'après-match**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Santé à la une**

21h55 CBWFT **Ce soir**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h25 CBWFT **Enjeux**

22h31 Télé-M **Les sports TVA**

22h59 Télé-M **Des mots pour le dire**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h25 CBWFT **Studio libre**

23h30 TV-5 **Temps présent**

0h25 CBWFT **Cinéma: L'île**

0h30 TV-5 **Ex libris**

1h30 TV-5 **Montagne**

1h55 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 19 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h30 CBWFT **Caliméro**
8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
10h30 CBWFT **La sagesse des Gnomes**
Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**
11h00 CBWFT **Félix et Ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h30 CBWFT **Super sans plomb**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Temps présent**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
13h00 TV-5 **Ex libris**
13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**
14h00 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **Montagne**
14h30 CBWFT **L'art de vivre**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Santé à la une**
15h00 Télé-M **Claire Lamarche**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
15h57 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **En transit**
16h30 CBWFT **Watatatow**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
16h57 CBWFT **En transit**
17h00 CBWFT **Grand air**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Plus**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Montréal, ville ouverte**
TV-5 **Téléobjectif**
19h30 CBWFT **Marilyn**
20h00 CBWFT **Les contes d'Avonlea**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Au plaisir de dieu**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Grand écran**
21h55 CBWFT **Ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h25 CBWFT **Dodo**
22h30 Télé-M **Les sports TVA**
TV-5 **Télétourisme**
22h55 Télé-M **Des mots pour le dire**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h25 CBWFT **Studio libre**
23h30 TV-5 **Téléobjectif**
0h25 CBWFT **Cinéma: Drame de jalousie**
0h30 TV-5 **Au plaisir de dieu**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 20 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h30 CBWFT **Caliméro**
8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
10h30 CBWFT **La sagesse des Gnogmes**
Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**
11h00 CBWFT **Félix et Ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**
11h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h30 CBWFT **Super sans plomb**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Téléobjectif**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
13h00 TV-5 **Au plaisir de dieu**
13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**
14h00 Télé-M **Santa Barbara**
14h30 CBWFT **De village en village**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Grand écran**
15h00 CBWFT **Maritimes en direct**
Télé-M **Campus**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
TV-5 **30 millions d'amis**
15h57 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **En transit**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
16h57 CBWFT **En transit**
17h00 CBWFT **Grand air**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **A comme artiste**
17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **9 - 1 - 1...**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Plus**
TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Série plus: Lucky**
Télé-M **Ciné-enquête Pontiac: Train de nuit**
TV-5 **Plein cadre**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Peaux de vaches**
21h55 CBWFT **Ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h25 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
22h30 Télé-M **Les sports TVA**
22h55 CBWFT **Comment ça va?**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h02 Télé-M **Des mots pour le dire**
23h25 CBWFT **Studio libre**
23h30 TV-5 **Plein cadre**
0h25 CBWFT **Cinéma: Engrenages**
0h30 TV-5 **Bouillon de culture**
1h55 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 14 au 20 mars 1992

Samedi 14 mars

13h00 Télé-M **Cap sur les étoiles**
Am. 1986. Film de science-fiction de H. Winer. Alors qu'ils visitent une navette spatiale de la NASA, des adolescents se trouvent propulsés dans l'espace par erreur.

19h00 Télé-M **L'Abysse**
Am. 1988. Science-fiction de J. Cameron. L'équipage d'un sous-marin nucléaire, écrasé au fond de l'océan près d'un gouffre, découvre la présence d'entités étranges.

22h05 CBWFT **La veuve noire**
É.-U. 1987. Drame policier réalisé par B. Rafelson. Une enquêteuse du gouvernement fédéral tente de démasquer une mystérieuse criminelle qui se fait épouser par des millionnaires pour ensuite les faire succomber en douce.

22h43 Télé-M **Body double**
Am. 1984. Drame policier de B. De Palma. Un acteur au chômage tente de percer le mystère qui entoure l'assassinat d'une voisine qu'il épiait depuis quelque temps.

Dimanche 15 mars

13h00 Télé-M **Labyrinthe**
G.-B. 1986. Conte de J. Henson. Une adolescente retrouvera son petit frère si elle parvient à traverser en temps voulu le labyrinthe qui mène au château du roi des lutins.

23h35 CBWFT **Le cuirassé Potemkine**
Sov. 1925. Drame réalisé par S. Eisenstein. La mutinerie à Odessa, en 1905, des marins du cuirassé le plus important de la flotte russe.

Mardi 17 mars

0h25 CBWFT **Une vie comme je veux**
Fr.-Bel. 1986. Comédie dramatique réalisée par J.-J. Goron. Une jeune femme, menant une vie paisible auprès de son mari et de ses deux enfants, décide d'aller travailler.

Mercredi 18 mars

0h25 CBWFT **L'île**
Can.-Fr. 1987. Drame d'aventures réalisé par F. Leterrier. Les mutins du «Blossom» savent fort bien que le meurtre de leur capitaine et de son second fait d'eux des bannis. Ils s'installent avec un groupe de Tahitiens sur une île déserte du Pacifique. À l'occasion du partage des femmes et des terres, le racisme provoque un hécatombe.

Jeudi 19 mars

0h25 CBWFT **Drame de jalousie**
It. 1970. Comédie réalisée par E. Scola. Un maçon quitte sa femme acariâtre pour une jolie marchande de fleurs dont il est follement amoureux. Celle-ci s'éprend bientôt d'un aide-cuisinier.

Vendredi 20 mars

19h00 CBWFT **Lucky**
É.-U. 1990. Drame réalisé par B. Kulik. L'histoire d'un père et d'une fille que tout rapproche, que tout sépare. (dernière de 3).

Télé-M **Train de nuit**
Am. 1989. Drame policier mettant en vedette Burt Reynolds. Stryker doit protéger une fillette, témoin d'un meurtre, qui doit se rendre à New York pour témoigner.

0h25 CBWFT **Engrenages**
É.-U. 1987. Drame psychologique réalisé par D. Mamet. Pour aider un client au bord du suicide, une psychiatre, auteure d'un livre à succès, se rend auprès d'un escroc qui lui dévoile certains secrets du métier.

Ouverture prévue le 8 septembre

Une école d'évangélisation catholique à Saint-Malo

L'ancien couvent des Filles de la Croix à Saint-Malo sera transformé en une école d'évangélisation catholique dont l'ouverture est prévue pour le 8 septembre prochain.

Les Filles de la Croix, qui ont quitté le couvent en août 1991 après 86 ans de présence, ont accepté de vendre l'édifice à un groupe de paroissiens qui travaille depuis trois ans sur un projet d'école d'évangélisation (1).

À l'heure où cet article a été écrit, la vente devait encore être approuvée par la maison-mère des Filles de la Croix en France, ce qui ne devrait pas poser de problèmes. Quant au montant de la transaction, Gilbert Vielfaure, membre du comité, se contente de déclarer que «les soeurs ont été très généreuses.»

Le futur centre religieux accueillera une douzaine d'adultes de 18 ans et plus souhaitant mener une vie spirituelle et communautaire pendant quelques mois.

«Il ne s'agit pas d'une école de théologie, précise Gilbert Vielfaure. On ne délivrera aucun diplôme mais on offrira aux participants une vie de prières, de communauté avec les autres et de rencontre avec Dieu.»



photo Laurent Gimenez

André Robin et Gilbert Vielfaure. «L'école d'évangélisation est un défi, mais elle répond aussi à un besoin dans le diocèse.»

Une école semblable existe déjà à Radway, un petit village de l'Alberta. Gilbert Vielfaure, qui a lui-même passé une année dans cette école Jean-Paul II, en garde un souvenir «formidable». Il affirme que 90 à 95 % des anciens pensionnaires sont aujourd'hui impliqués dans leur église et que l'école a même suscité des vocations.

André Robin, autre membre du comité, connaît très bien lui aussi l'école Jean-Paul II, puisqu'une de ses filles, deux gendres et une brue l'ont fréquentée. «Ils ont vraiment changé après ça. Ils vivent leur foi maintenant», affirme-t-il.

La grande différence entre l'école de Saint-Malo et celle de Radway est que la manitobaine offrira des cours en français. Plus exactement, il y aura une session annuelle entièrement française (celle qui débutera en septembre), puis une session annuelle en anglais, et ainsi de suite.

Gilbert Vielfaure et André Robin sont convaincus du soutien de la communauté franco-manitobaine et de l'archidiocèse de Saint-Boniface pour leur projet. Ils auraient d'ailleurs déjà réuni entre 15 et 20 000 $ de dons qui serviront à rénover et standardiser le couvent (le montant total des travaux est évalué entre 50 et 60 000 $).

D'autres dépenses seront nécessaires, notamment pour rémunérer les employés de l'école et les professeurs (2). Aucune subvention n'étant prévue pour l'instant, il faudra surtout compter sur la générosité du public. «On va former des comités, organiser des prélèvements de fonds et lancer des campagnes de publicité», explique Gilbert Vielfaure.

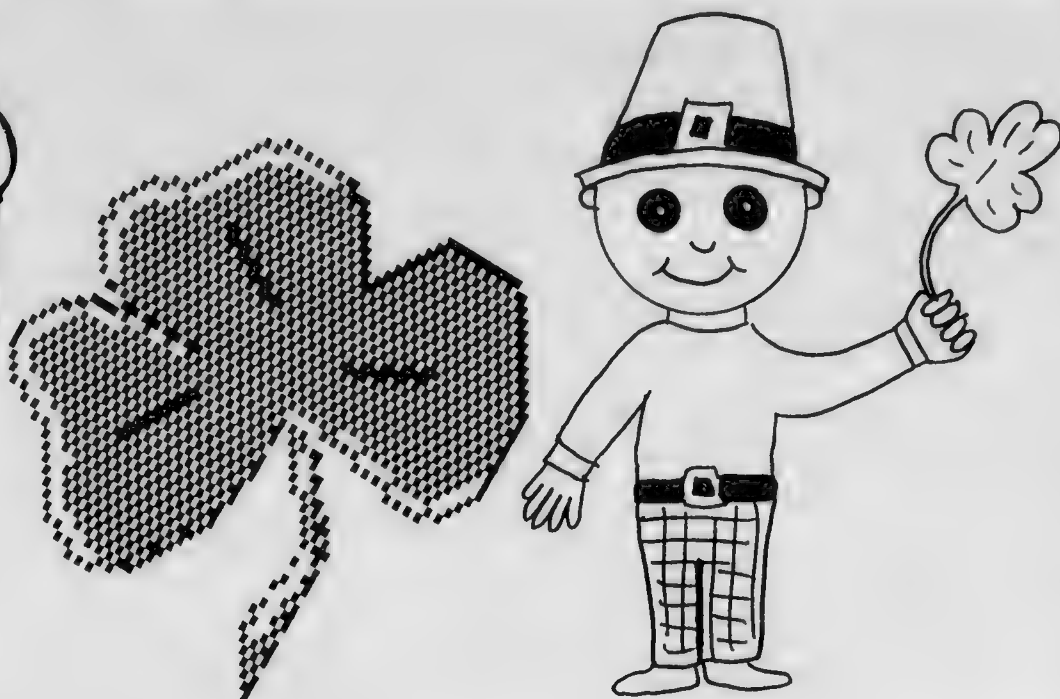
Les personnes qui souhaitent donner un coup de main, soit au sens propre (travaux dans le couvent), soit financièrement, peuvent appeler André Robin au 233-6697 ou Gilbert Vielfaure au 237-5005.

Laurent GIMENEZ

(1) Les membres du comité sont Gilbert Vielfaure (Saint-Boniface), Sr Thérèse André (Lorette), Sr Odile St-Pierre (Richer), André Robin (Précieux-Sang), Clément Hacault (Bruxelles), Lise Lavack (Lorette), Joseph et Lorraine Brodeur (Saint-Adolphe), l'abbé Joseph Choiselat (Saint-Malo) et le père John Kratcher (Marianistes).

(2) Armand Laing, membre du conseil d'administration de l'école Jean-Paul II de Radway, est pressenti pour diriger la future école de Saint-Malo.

La page de Bicolo

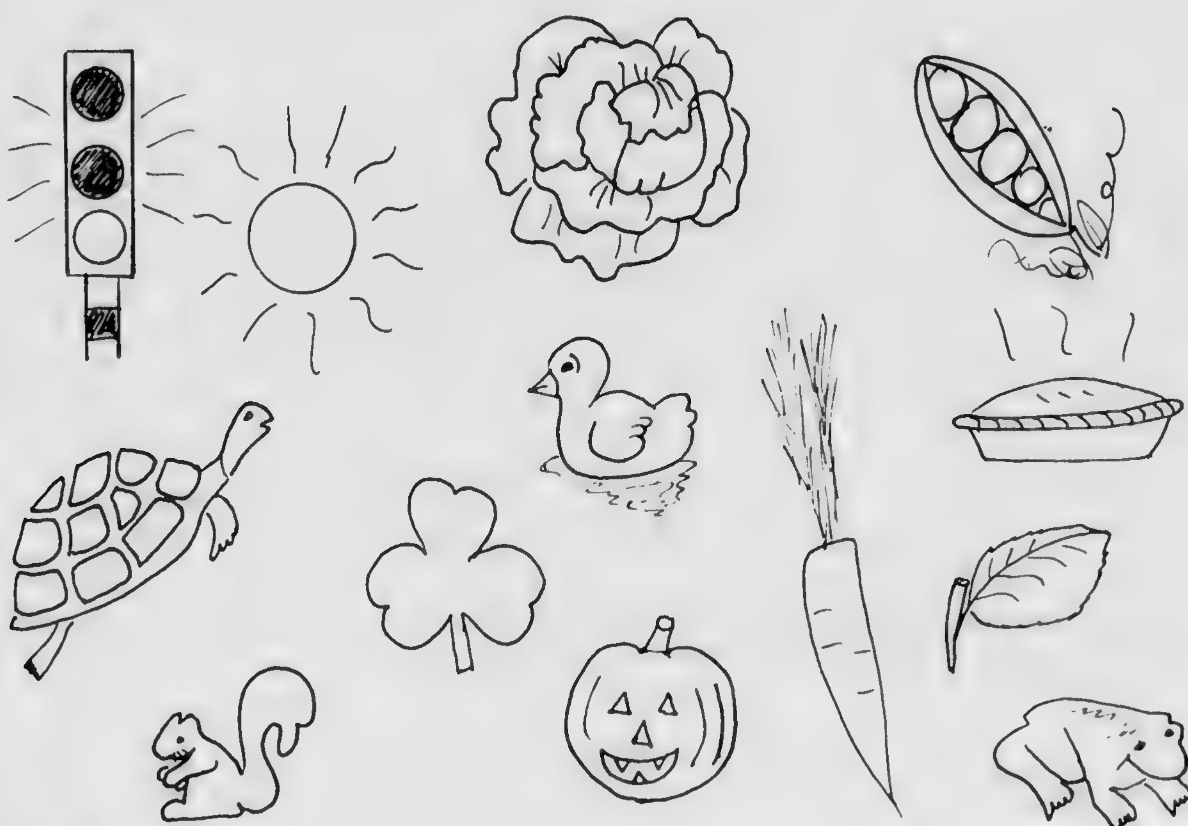


Connais-tu saint Patrick? Il est le patron saint de l'Irlande. Les gens portent des trèfles le jour de sa fête pour se rappeler qu'il s'était servi du trèfle pour expliquer l'idée de la Trinité aux gens de son pays.

Je continue de t'en parler davantage.

Amuse-toi bien avec les jeux que j'ai préparés pour toi.

Bicolo



Identifie les objets verts et colore-les en vert.

La Saint-Patrick

La Saint-Patrick qui a lieu le 17 mars est la fête nationale de l'Irlande. Elle est aussi célébrée ailleurs où vivent des Irlandais (à Boston, New York, Chicago et San Fransisco, aux États-Unis).

Saint Patrick est né en l'an 373, on ne sait pas exactement où. Il a été élevé dans la religion catholique. À l'âge de 15 ans, des brigands l'ont enlevé et amené en Irlande où il a vécu comme un esclave.

Six ans plus tard, il a réussi à se sauver et à fuir en France où il a trouvé refuge dans un monastère. Quelques années plus tard, il est reparti pour l'Irlande afin de parler de Jésus aux gens du pays.

Beaucoup d'histoires courent aujourd'hui au sujet de tous les miracles que saint Patrick a accompli en Irlande. En voici une: un jour, saint Patrick priait sur la montagne. Il attira tous les serpents à sa suite et les entraîna vers la mer, où ils se noyèrent. Voilà pourquoi, disent les Irlandais, il n'y a pas de serpents en Irlande!



La grande question de Tomatelle



Texte de Bernadette Renaud
Illustrations de Suzanne Langlois

Tomatelle, une jeune tomate curieuse, dérange la paix de sa serre natale en posant sans cesse la même question. Déterminée à trouver la réponse qu'elle cherche, Tomatelle part à l'aventure. Qui lui donnera la réponse... une tomate plus âgée? Le champignon grincheux? Le mulot rusé, l'énorme citrouille?

Il faudra que tu lises le livre pour connaître la réponse.

Pour enfants de 7 à 9 ans.

Merci à La Boutique du Livre.

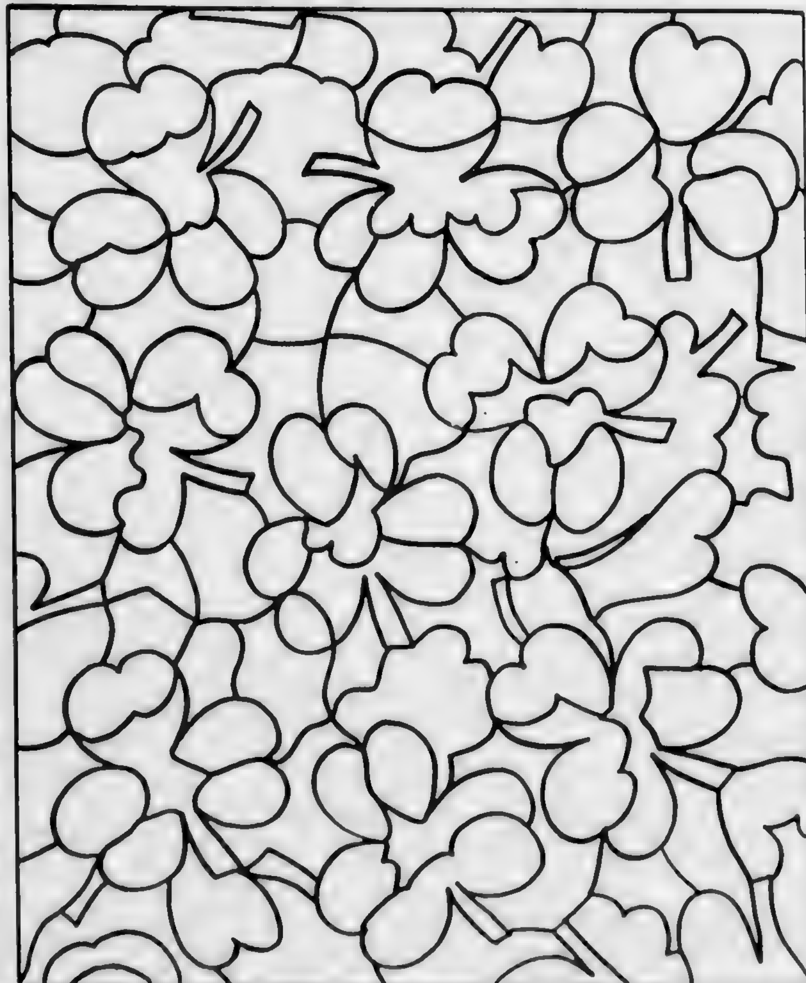


Membre gagnant de la semaine
9496

Richard Pilotte
Saint-Malo (Manitoba)

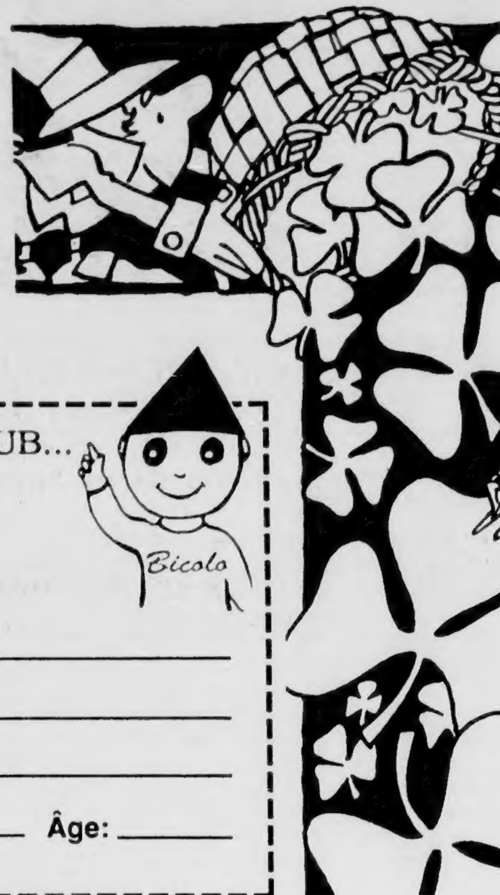
9 ans

Peux-tu trouver les 9 trèfles? Colore- les en vert.



Bonjour à mes nouveaux membres:

9569	Réjean Remillard	Saint-Joseph	10751	Robert Hacault	Île-des-Chênes
9571	David Lemoing	Sainte-Anne	10752	Jacqueline LeGal	Saint-Adolphe
9573	Yves Rosset	Île-des-Chênes	10753	Benett Rasmussen	Île-des-Chênes
9575	Yannick Rosset	Île-des-Chênes	10754	Lise Taillefer	Lorette
9576	Cédric Lanthier	Saint-Boniface	10755	Erin Snyder	Sainte-Anne
9577	Christel Lanthier	Saint-Boniface	10756	Éric Ouimet	Sainte-Agathe
9581	Michel Hince	Saint-Claude	10757	Céleste Bradet	Saint-Boniface
9583	Karine Hince	Saint-Claude	10758	Joël Bradet	Saint-Boniface
9586	Luc Lavack	Lorette			
9821	Mathieu Hacault	Île-des-Chênes			
9989	Talitha Lemoine	Saint-Boniface			
9990	Daniel Rey	Saint-Claude			
9991	Colin Rey	Saint-Claude			
9992	Donald Rey	Saint-Claude			
9993	Rhéanne Phaneuf	Saint-Adolphe			
9996	André Bilodeau	Winnipeg			
9997	Brad Mitchell	Portage-la-Prairie			
9998	José Carrière	Saint-Pierre			
9999	Joanne Laroche	Saint-Pierre			
10000	Rossel Garand	Saint-Pierre			
10001	Josée Cahill	Saint-Pierre			
10749	Philippe Cadieux-Pelletier	Winnipeg			
10750	Stéphanie Hayma	Saint-Pierre			



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________ Âge: ________



Photo: Jean-Pierre Dubé

Pat et les 35 musiciens

La chanteuse Pat Joyal a interprété des chansons d'Édith Piaf et de Diane Tell lorsqu'elle a accompagné l'orchestre du Commandement aérien dans sa tournée franco-manitobaine, qui a pris fin le dimanche 1er mars à Saint-Jean-Baptiste. Pat Joyal s'est bien accommodée de la musique parfois très musclée des 35 militaires. «Notre Seigneur avait bien 12 apôtres», avait-elle donné comme réplique dans un récent spectacle sur Piaf.

NORWOOD

Hausse de taxes

Les taxes scolaires dans la Division scolaire de Norwood augmenteront de 47 millièmes cette année, soit 14,10 $ pour une propriété évaluée à 30 000 $.

Le budget de la Division se chiffre à 8 350 632 $, soit une augmentation de 2,45 % par rapport à l'année dernière. Tous les programmes et services aux étudiants ont été maintenus. En revanche, aucune augmentation salariale n'est prévue.

Rappelant qu'il n'y avait pas eu d'augmentation des taxes scolaires l'an dernier, les commissaires de Norwood ont réaffirmé leur engagement «à garder les coûts reliés à l'éducation au minimum pour les contribuables».

WINNIPEG

Ici Midi visite les écoles d'immersion

A compter du 17 mars, l'équipe de l'émission Ici Midi, à l'antenne de CKSB, visitera sept écoles d'immersion.

Les auditeurs pourront en apprendre davantage sur les activités communautaires, les compétitions sportives et les projets étudiants en cours.

L'émission est diffusée de midi 10 à 13 h du lundi au vendredi.

Les dates à retenir: les 17 mars (Kelvin High), 19 mars (Regent Park) et 26 mars (Collège P.E. Trudeau), les 8 avril (Institut collégial Saint-Paul), 14 avril (École secondaire Churchill) et 22 avril (Collège Jeanne-Sauvé) ainsi que le 8 mai (Collège Béliveau).

Y.C.

La chronique religieuse †

Vivre sagement avec la création

La Journée de la femme 1992 fut célébrée par les sections de la Ligue Féminine catholique du diocèse, chacune en prenant part à la Journée mondiale de prière dans une église de leur région. Voici un compte-rendu de France Lemay, secrétaire à la Ligue Féminine catholique du Manitoba.

La liturgie a été préparée par des femmes de trois pays de l'Europe centrale: l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse. Elles sont membres de différentes églises chrétiennes.

Elles présentent leur pays en ces termes: «Les paysages de nos régions sont superbes et variés. Depuis les hautes montagnes et les étroites vallées du Sud, le panorama se déroule à travers les collines, les bois et les champs, parmi les prairies et de large rivières irriguant les plaines fertiles jusqu'à la mer. Enserrés dans un dense réseau d'autoroutes s'étendent de grands cen-tres industriels avec leurs usines et leurs centrales d'énergie.

Au cours de leur longue histoire, nos pays ont donné naissance à de nombreux penseurs et écrivains. L'art et la musique ont exprimé nos rêves et nos expériences. Mais nos peuples se sont aussi violemment opposés et ont été ennemis dans des combats féroces. Les deux guerres de ce siècle ont causé des ravages chez nous et dans le monde entier.

Du courage, de l'espérance et des aides multiples ont été nécessaires pour nous permettre de renaître et de reconstruire nos sociétés. Et maintenant, nous constatons qu'une grande partie de ce que nous avons réalisé nous détruit, nous et notre environnement, tout en causant la dépendance de nombreux pays. Confrontés à ce développement funeste, nous cherchons une issue pour vivre sagement avec la création.»

Elles nous rappelèrent aux souvenirs de guerre lorsque seules avec les enfants à la maison, les femmes s'organisèrent pour que chacune ait une place et elles partagèrent ce quelles avaient. Elles s'encouragèrent mutuellement. La guerre finie en 1945, leurs villes n'étaient que ruines. Alors femmes et hommes travaillèrent côte à côte pour reconstruire.

Tout ce développa à une allure record: logement, économie, prospérité... La population avait le sentiment d'avoir créé le paradis sur terre. Un matin de printemps en 1986, les mères furent priées de ne pas laisser les enfants jouer à l'extérieur. Le sol était devenu radio-actif.

Bien loin de leur foyer à Tchernobyl, un accident avait eu lieu dans un réacteur nucléaire. Tout ce qui vivait sur la terre, tout ce que la centrale produisait était dangereux. Beaucoup refusèrent de le croire.

«Nous ne savons plus reconnaître le danger.
Nous ne le voyons pas.
Nous ne l'entendons pas.
Nous ne le sentons pas.
Nous ne le percevons pas.
Nous sommes emmurés dans la tour de notre savoir.
Nous voyons et sommes aveugles.
Nous avons une perception intellectuelle mais pas de discernement.»

Ainsi méditent une vérité ces femmes de l'Europe centrale.

Ensuite elle nous ont reportés aux premiers âges avec une étude biblique de la Genèse 11: 1-9. Elles voulaient encourager la réflexion sur la façon dont l'histoire de Babel se reflète dans notre communauté, nous mettre en garde des conséquences encore invisibles de la haute technologie. À voir si l'ombre de la tour s'étend sur nous. Est-ce que la tour nous angoisse, nous ronge, nous égare, nous divise, détruit-elle les relations humaines?

Cette journée de prière commune nous invitait à écouter la parole de Dieu et à chercher comment vivre d'une manière responsable sur cette terre. Puisque nos pieds foulent le même sol, les mêmes étoiles ordonnent notre temps et le leur, ces femmes d'Autriche, de Suisse et d'Allemagne nous disent: «Chantez avec nous la gloire du créateur et la sagesse divine, restez auprès de nous pendant que nous pleurons sur notre sort et sur l'état de la terre. Soyez aussi prêt(e)s, comme nous le sommes à devenir des femmes et des hommes vénérant la sagesse de Dieu.»

La Journée mondiale de prière débuta après la Deuxième Guerre mondiale. Aujourd'hui, cette journée est célébrée tous les ans le premier vendredi de mars dans plus de 170 pays autour du monde.

Un comité international se réunit tous les quatre ans et choisit les thèmes. Cette année, 22 femmes âgés de 26à60 ans représentant sept dénominations ont préparé le service.

Le comité national (conseil oecuménique des chrétiennes du Canada) a fait l'édition finale, impression et distribution.

Plus de 3 000 rencontres ont lieu à travers le Canada.

LES PETITES ANNONCES

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Prière au Sacré-Coeur. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles et les siècles, Amen. O.C.
308-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. H.V.M.
318-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. B.D.
319-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveurs obtenues. Prière au Sacré-Coeur. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles et les siècles, Amen. J.M.
322-

À vendre

À VENDRE: 476, rue Langevin, maison construite en 1983, 3 chambres à coucher à l'étage, 1 chambre à coucher au sous-sol, air climatisé, grand garage construit en 1989. 94 000 $. Composez le 237-5308.
311-

À VENDRE: Maison à St-Boniface, 2 1/2 étages, quatre chambres à coucher, 2 000 pi², tapis neuf et plancher de bois franc. Près du Collège et à un demi-bloc du parc La Vérendrye. Fils électriques refaits. Demande 88 900 $. Paul 235–1550 ou 941–1913. J.B.L. Realty.
317-

MAISON À VENDRE: à deux niveaux, 4 chambres à coucher, garage isolé. Lot 150' X 120'. Eau courante et égout. La Salle, Manitoba. 736–4224 Wpg. ex.
321-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent – 200, rue Horace. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: Des Meurons, 1er mai, app. 1 800 pi², 3 ch. à coucher, 2 salles de bain, ch. d'entreposage, laveuse, sécheuse, tapis, grand balcon. Chauffage, air climatisé et eau compris. 850 $/mois. 269–1178 ou 235–1150.
282-

À LOUER: rue Des Meurons, appartement de trois chambres à coucher. Salon et cuisine. Propre et clair, deux entrées privées. Libre le 1er avril. Aussi, appartement de 2 chambres à coucher. Libre immédiatement. Stationnement pour 2 voitures. Laveuse et sécheuse si désirées. Composez le 233–7652 ou le 233–2520.
283-

APPARTEMENT À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste, nord de Saint-Boniface, près de l'école Taché, 2e étage d'un duplex. 3 chambres à coucher et eau. Libre le 1er avril. Composez le 233–9650 après 17 h.
304-

APPARTEMENT À LOUER: nord de Saint-Boniface. Semi-meublé ou non. Entrée privée. 475 $ par mois, inclut eau et électricité. Composez le 233–9650 après 17 h. Libre le 1er avril.
305-

APP. À LOUER: se présenter au 102–245, boulevard Provencher ou composez le 233–0198.
307-

À LOUER: à Saint-Boniface. 301, Enfield, grand appartement rénové d'une chambre à coucher dans immeuble très propre et tranquille. Composez le 237–6436.
310-

À LOUER: app. de 2 ch. à coucher à Saint-Boniface, rue Ritchot. 425 $ par mois, stationnement compris. Composez le 237–6771.
312-

À LOUER: app. de 2 ch. à coucher au sud St-Vital avec grand balcon, air climatisé, lave-vaisselle, etc. près de garderie et école St-Germain. 524 $ par mois. Composez le 237–6771.
313-

DUPLEX À LOUER: Saint-Boniface. Duplex de 2 chambres à coucher. 380 $ et 400 $. Plus services. Paul 235–1550 ou 941–1913.
316-

À LOUER: L'été approche. Planifiez dès maintenant. Maison d'été à Petersfield sur Netley Creek, plage et quai, 3 chambres à coucher, grenier ("loft"), galerie ("verandah") avec moustiquaire, foyer, laveuse et sécheuse, lave-vaisselle, etc. Très bien meublé. Petit jardin. Libre pour l'été entier. Au mois. À 50 min. de Winnipeg. Gâtez-vous. Payez-vous un été de plaisir au coût abordable. Contactez le 233–6283 pour de plus amples renseignements.
323-

À LOUER: 441, rue Langevin. Très grand appartement. 3 chambres à coucher, lave-vaisselle, garage, cour. 780 $/mois. Chauffage, électricité, eau inclus. Libre le 1er mai. 237–7125.
324-

À LOUER: rue Gauvin, appartement de 2 pièces plus salle de bain complète, non-meublé, chauffé, éclairé, câble, accès à la buanderie. 230 $/mois. Libre immédiatement. 233–2752.
325-

À LOUER: Grande garçonnière, meublée. 290 $. Pour non fumeur. 233–2171.
326-

QUIZ

Attention au chien!



Photo: Jean-Pierre Dubé

QUESTIONS

1. Ce chien est-il sur le point de se faire écraser par un autobus scolaire?

2. Ce chien veut-il aller à l'école?

3. Alors que fait-il là devant l'autobus numéro 19 de la Division scolaire de la Rivière-Seine?

4. Est-ce un sport dangereux?

5. Combien y aurait-il de places à plein temps dans les garderies offrant des services en français au Manitoba?

6. Quelle province affiche la plus forte augmentation du taux de fécondité?

7. Sur quel jour la Saint-Patrick tombe-t-elle cette année?

RÉPONSES

1. Non, l'autobus est arrêté.

2. Non, ce chien ignore jusqu'à l'existence de l'école.

3. Il s'agit de Misty, le chien de la famille de Denise et Guy Manaigre de Lorette. Les jours d'école, Misty accueille le bus scolaire, matin et soir, avec des sauts de joie et des danses, quelques aboiements, avant même que s'embarque Rachelle Manaigre, une étudiante de 10e année à l'école Gabrielle-Roy. Après le départ, il précède le bus sur une bonne distance en faisant des doubles sauts.

4. À chaque matin, les voitures qui dépassent le bus 19 manquent de l'écraser. Avoue Denise Manaigre: «Quand il était petit, je l'avais dompté pour qu'il ne sorte pas de la cour. Mais juste à côté, il y a un autre chien, et ils se montrent leurs mauvaises habitudes.»

5. Il existe présentement 25 places dans une garderie francophone unilingue à Saint-Boniface, 48 places dans deux garderies bilingues (Winnipeg et Lorette) et 108 places dans quatre centres d'immersion (Winnipeg, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo et Sainte-Anne-des-Chênes.

6. La plus forte hausse du taux de fécondité a été enregistrée ces dernières années au Québec, soit une augmentation de 12,1 % de 1987 à 1989, après six ans de stabilité. L'Alberta est bonne deuxième avec une hausse de 6 %. Le Manitoba est en cinquième place avec 3,9 %. Le taux de natalité au Québec demeure toutefois à 1,6, tandis qu'au Canada (sans le Québec), l'indice est de 1,82.

7. Le 17 mars, comme d'habitude. Un mardi. Bonne fête à tous les Patricks!

Compilé par Jean-Pierre DUBÉ

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

RECETTES

L'union parfaite

Voici venu le temps de verser ce divin liquide, couleur d'ambre, sur des crêpes, du pain de maïs, du jambon ou sur tout ce qui vous tente. Ajouter un peu de sirop d'érable à du beurre frais et vous obtiendrez une petite merveille. Rien de tel que du beurre crémeux à l'érable pour relever le goût des légumes, des rôties et des muffins.

Ayez-en toujours une bonne provision dans votre réfrigérateur. Essayez notre pain aux noix et à l'érable, copieusement arrosé de sirop d'érable: une combinaison gagnante. Un double régal!

Beurre crémeux à l'érable

1/2 tasse (125 mL) de beurre mou
1/2 tasse (125 mL) de sirop d'érable... de Saint-Pierre-Jolys (!)

Défaire le beurre en crème; incorporer, tout en battant, le sirop d'érable. Laisser reposer 1 heure pour bien amalgamer les saveurs.

Donne 1 1/4 tasse/300 mL.

Pain aux noix et à l'érable

2 1/2 tasses (625 mL) de farine tout usage
1 tasse (250 mL) de sucre
1 c. à table (15 mL) de poudre à pâte
1 c. à thé (5 mL) de sel
2 oeufs



1 1/4 tasse (300 mL) de lait entier
1/3 tasse (75 mL) de beurre, fondu
1 c. à thé d'extrait d'érable (5 mL)
1 1/2 tasse (375 mL) de noix hachées gros

Dans un grand bol, mélanger ensemble la farine, le sucre, la poudre à pâte et le sel. Dans un petit bol, battre les oeufs légèrement. Incorporer le lait, le beurre et l'extrait d'érable; ajouter aux ingrédients secs en une seule fois, remuer juste assez pour humidifier. Incorporer les noix. Verser la pâte dans un moule à pain de 9 po. x 5 po. x 3 po. (2 L), graissé. Cuire, dans un four préchauffé, à 350°F (180°C) de 60 à 65 min. Laisser refroidir 10 min. sur une grille. Démouler; laisser refroidir complètement. Trancher et servir avec le beurre crémeux à l'érable.

Donne 1 pain.

SAINT-BONIFACE

Une journée pour l'égalité des humains

A l'occasion de la Journée internationale contre le racisme le 21 mars, la Coalition pour l'égalité entre humains organisera des activités pour toute la famille au Centre culturel franco-manitobain.

Entre autres choses, on prévoit, entre 13 h et 17 h, des conférenciers, de la musique «rap», des marionnettes autochtones et un panel de journalistes. L'entrée est gratuite.

Y.C.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette

Avocat-notaire

Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West
B.A., M.A., LL.B.

** Également membre du Barreau du Québec*

202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires

MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES

800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,

Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CONSEILLER FINANCIER



Les Services Investors Limitée
MEMBRE DU GROUPE INVESTORS

Services professionnels en planification financière

- *Planification financière professionnelle complète*
- ***REER** (RRSP), prêts hypothécaires avec terme fixe de 1 à 10 ans, fonds de placements*

Gilbert CLOUTIER, cma
1200–444, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba R3C 3T1
Téléphone: **Bur: 943-6828**
Rés: 237-0762

MÉTIERS

St-Anthony's
Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

233-4480

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.

Du nouveau!!!
Service de FAX: 422-8378

Service rapide et de qualité. Contactez

Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
▪
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson

Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires

30e étage	**Téléphone:**
360, rue Main	957-0050
Winnipeg (Manitoba)	**Télécopieur:**
R3C 4G1	957-0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.

Avocat et Notaire

185, boulevard Provencher,
pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg

Tél. 942-2496

Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire, parc Windsor
233-3423

BRUNET
Monuments
Troisième génération

- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET
- CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, av. Bertrand
233-7864

«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance

Service confidentiel

Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman

- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*

261, rue DesMeurons
237-8295

Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers &Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Vous offrant la gamme complète de services professionnels en

- fiscalité • vérification et comptabilité •
- planification pour la TPS •
- consultation informatique et financière •

Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.

Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.



2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6

Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO
GUENETTE CHAPUT
WARD MALLETTE

262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233–8593 Fax: 237–0134

COMPTABLES AGRÉÉS

- préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
- préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
- vérifications des états financiers;
- conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés.

CONSEILLERS EN GESTION

- conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
- conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
- évaluation du rendement d'entreprise et financier;
- conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes.

ASSOCIÉS
LUCIEN GUENETTE, c.a.
ARTHUR CHAPUT, c.a.
GILLES CHAPUT, c.a.
ANDRÉ BLONDEAU, c.a.

ASSOCIÉS
CHARLES GAGNÉ, M.P.A.
GEORGES PICTON, C.G.A.
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P.

ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a.
MAURICE MORISETTE, c.a.
RICHARD SENEZ, c.a.
JAMES DOER, c.a.
RUSSELL PARADOSKI, c.a.
PAUL PRENOVAULT, c.a.



ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»

Votre courtier:
Claude Forest

160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance
Aurèle Desaulniers
(1987)

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**

Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP

Joel Desaulniers
René Desaulniers

AUTOPAC



THE SOVEREIGN LIFE INSURANCE COMPANY

Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0

Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**

ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

LE CLUB LA VÉRENDRYE

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

• Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven. • Jeu de quilles sept jours par semaine • Salle de banquet • Bar et salle à manger • Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

---

UNCLE JERRY'S CATERING

Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles

Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson

Jerry: 237-3527 ou 255-5298

Le Croissant



Boulangerie, pâtisserie, traiteur

Jean-Pierre Pichon, *propriétaire*

Ouvert six jours par semaine
(fermé le lundi)
Produits frais même le dimanche

268, avenue Taché 237-3536